

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 19
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-008 ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Rapporteur : Monsieur HENRY

Monsieur HENRY prend la présidence de la séance.

Monsieur HENRY présente le Compte Financier Unique 2025 du Budget Principal de la Commune,

Après s'être assuré que le Comptable (le trésorier Principal) a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-12,

VU le Compte Financier Unique 2025 de la Ville de Porcheville (annexes n° 1a et 1b).

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux de contributions et produits afférents.

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU.

Le Maire se retire pour le vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 19 voix Pour et 3 Abstentions (Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Monsieur TETARD et Madame FERREIRA-DELETTRE)

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 de la ville de Porcheville

RESULTAT DE CLOTURE 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT	BP+DM	REALISE
Dépenses	9 351 100,00	6 020 678,02
Recettes	9 351 100,00	6 739 345,00
Résultat 2025		718 666,98
Résultat n-1		2 664 342,10
Résultat cumulé de fonctionnement		3 383 009,08

SECTION D'INVESTISSEMENT	BP + DM	REALISE	RESTES A REALISER
Dépenses	4 093 000,00	1 221 251,13	1 448 425,45
Recettes	4 093 000,00	1 542 885,84	191 067,04
Résultat 2025		321 634,71	
Résultats N-1		-360 418,47	
Résultat cumulé d'investissement		-38 783,76	-1 257 358,41

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_008-BF

A G E D I

Résultat de clôture		3 344 225,32	
---------------------	--	--------------	--

- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_008-BF

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 20
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-009 AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Rapporteur : Monsieur HENRY

Monsieur HENRY propose au Conseil Municipal l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 du budget principal de la ville,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Financier Unique 2025 du budget général de la commune,

Considérant les éléments suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 718 666.98 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du CFU 2025 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 2 664 342.10 €
<u>C Résultat à affecter</u> = A + B (hors restes à réaliser) (Si C'est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 3 383 009.08 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement)	- 38 783.76 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u> Besoin de financement Excédent de financement	-1 257 358.41 €
besoin de financement F = D + E	-1 296 142.17 €
H - AFFECTATION DU RESULTAT H=1+2	+ 3 383 009.08 €
1) G Affectation en réserve R 1068 en Investissement (G = au minimum couverture du besoin de financement F)	+1 296 142.17 €
2) H Report en fonctionnement R 002	+ 2 086 866.91 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 20 voix Pour et 3 Abstentions (Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Monsieur TETARD et Madame FERREIRA-DELETTRE).

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé 2025, tel que présenté dans le tableau ci-dessus :

- 1) Article 002 « Excédent de fonctionnement reporté » en recette de fonctionnement pour 2 086 866.91 €
- 2) Article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » en recette d'investissement pour 1 296 142.17 €

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_009-BF

A G E D I

3) Article 001 « Déficit d'investissement reporté » en dépenses d'investissement pour **38 783.76 €**

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_009-BF

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Conseil Municipal du 14 avril 2026

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 23
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAIGNARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-010 DETERMINATION DES TAUX D'IMPOSITION 2026

Rapporteur : Monsieur HENRY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.1612-12.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de se prononcer sur les taux des taxes ménages pour l'année 2026,

CONSIDERANT que désormais le taux de la taxe d'habitation (TH) portera sur :

- Les résidences secondaires
- Les locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **MAINTIENT** les taux de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti pour l'année 2026 :

Taxe sur le foncier bâti : 18,14 %

Taxe sur le foncier non-bâti : 27,37 %

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_010-BF

A G E D I

- **MAINTIENT** le taux de la taxe d'habitation pour l'année 2026 :

Taxe d'habitation : 8.57 %

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 20
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-01 | ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2026

Rapporteur : Madame VIANDIER

Madame VIANDIER propose au Conseil Municipal l'attribution de subventions aux associations.

Monsieur HENRY et Monsieur JALTIER ne prennent pas part au vote pour l'ASP.

Monsieur GAINARD ne prend pas part au vote pour l'AIRSOFT TEAM 78.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **ATTRIBUE** les subventions suivantes :

ORGANISMES	CFU 2025	Propositions 2026
RESERVE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	0,00	1 805,00
AFIPE	0,00	195,00
AMICALE DE LA POLICE MANTAISE	300,00	300,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE GARGENVILLE	300,00	300,00
ASSOCIATION CULTURELLE PORCHEVILLOISE	1 500,00	1 500,00
ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE ESPERANCE	500,00	0,00

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_011-AU

A G E D I

ASSOCIATION SPORTIVE DE PORCHEVILLE	53 600,00	53 600,00
BACKGAMMON CLUB PORCHEVILLE	0,00	400,00
CLUB DE LA BONNE HUMEUR	1 500,00	1 500,00
DELOS APEI 78 (ENVOL)	150,00	150,00
FCPE CONSEIL LOCAL LES ECOLES DE PORCHEVILLE	200,00	400,00
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	300,00	300,00
FOOTBALL CLUB DE PORCHEVILLE	25 000,00	25 000,00
HANDI VAL DE SEINE	3 500,00	3 500,00
LA GAULE PORCHEVILLOISE ASSOCIATION	2 000,00	1 500,00
LE COCHONNET PORCHEVILLOIS	1 000,00	1 000,00
LE REVE DE COLYNE	500,00	500,00
LES COPAINS D'ABORD	750,00	750,00
LES RESTAURANTS DU CŒUR	2 000,00	2 000,00
PORCHEVILLE AIRSOFT TEAM78 PAT78	400,00	400,00
RELAIS JEUNES ET FAMILLES 78	500,00	0,00
SECOURS POPULAIRE Français	250,00	0,00
SOCIETE DE CHASSE DE PORCHEVILLE	400,00	400,00
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES YVELINES	300,00	0,00
O.C.C.E 78 Ecole Nelson MANDELA	6 500,00	6 500,00
O.C.C.E 78 ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE	10 000,00	10 000,00
O.C.C.E 78 ECOLE LES MARRONNIERS	6 000,00	6 000,00
	117 450,00	118 000,00

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2026 au chapitre 65, article 65748

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_012-AU

A G E D I

Conseil Municipal du 14 avril 2026

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 23
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAIGNARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-012 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU C.C.A.S – EXERCICE 2026

Rapporteur : Monsieur HENRY

Monsieur HENRY propose au Conseil Municipal l'attribution d'une subvention au CCAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **ATTRIBUE** une subvention de 53 410,00 euros au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'exercice 2026,
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2026 au chapitre 65 article 657363 « Subventions de fonctionnement au CCAS ».

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026

En application des Art. L. 2131-1,

L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026


Le Maire,
Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton de Limay Commune de Porcheville	Date de convocation : 8 avril 2026 Date d'affichage : 8 avril 2026 Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 22 Suffrages exprimés : 21 Date de publication : 16 avril 2026
--	--

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-013 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Monsieur HENRY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur HENRY propose au Conseil municipal l'adoption du Budget Primitif 2026 de la Commune,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 20 voix Pour, 1 Contre (Madame FERREIRA-DELETTRE), 2 Abstentions (Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Monsieur TETARD).

- **ADOpte** le Budget primitif 2026 (annexe n°2) du budget principal de la Commune en dépense et en recette comme suit :

Fonctionnement : 8 747 200.00 €

Investissement : 4 990 200.00 €

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_013-BF

A G E D I

- **FIXE** les limites des virements de crédits entre chapitres à 7.5% des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026

En application des Art. L. 2131-1,

L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton de Limay Commune de Porcheville	Date de convocation : 8 avril 2026 Date d'affichage : 8 avril 2026 Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 22 Suffrages exprimés : 21 Date de publication : 16 avril 2026
--	--

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-013 ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Monsieur HENRY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur HENRY propose au Conseil municipal l'adoption du Budget Primitif 2026 de la Commune,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 20 voix Pour, 1 Contre (Madame FERREIRA-DELETTRE), 2 Abstentions (Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Monsieur TETARD).

- **ADOPTE** le Budget primitif 2026 (annexe n°2) du budget principal de la Commune en dépense et en recette comme suit :

Fonctionnement : 8 747 200.00 €

Investissement : 4 990 200.00 €

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_013-BF

A G E D I

- **FIXE** les limites des virements de crédits entre chapitres à 7.5% des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026

En application des Art. L. 2131-1,

L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 21
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Étaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-014 MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Rapporteur : Monsieur JALTIER

VU les articles L.2123-20 à L.2123-24-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 relative à l'élection de 6 Adjointes,

VU les arrêtés municipaux portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire suite à l'élection de ces derniers,

CONSIDERANT que le maire va percevoir une indemnité de fonction fixée par l'article L.2123-23 du CGCT et que le Conseil n'a donc pas à délibérer sur celui-ci.

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes au Maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

CONSIDERANT que pour une commune de 3226 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un Adjoint au Maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 21.38%,

CONSIDERANT que l'indemnité versée à un adjoint peut dépasser de maximum prévu à condition que le montant total des indemnités maximales susceptibles d'être allouées au Maire et aux Adjoints ne soient pas dépassé.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré avec 20 voix Pour, 1 Contre (Madame FERREIRA-DELETTRE), 2 Abstentions (Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT et Monsieur TETARD).

- **FIXE** avec effet au 20 mars 2026 le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire, tel que présenté dans le tableau annexé et réparti comme suit :
- 1^{er} Adjoint : 23 %
- 2^{ème} au 5^{ème} Adjoint : 18.20 %

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES (annexé à la délibération)
(article 78 de la loi 2002-276 du 27 février 2002- article L 2123-20-1 du CGCT)

Population : 3226 habitants (art. L2123-23 du CGCT pour les communes) (art. L5211-12 & 14 du CGCT)

I – MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE (maximum autorisé)

Indemnité maximale du Maire :

Montant maximum 55.7% de l'indice brut terminal 1027 de 4 110.52 €, valeur au 01/01/2024, soit 2 289.56 €

Indemnités maximales des Adjoints :

Montant maximum : 21.38% de l'indice brut terminal 1027 de 4 110.52 €, valeur au 01/01/2024, soit 878.82€

Indemnité (maximale) du Maire + total des indemnités (maximales) des adjoints ayant délégation :
2 289.56 (Indemnité maximale du Maire) + 6 x 878.82 (Indemnité maximale d'un Adjoint) = **7 562.48 €**

II – INDEMNITES ALLOUEES

A. Maire :

Nom du bénéficiaire	Indemnité allouée en %	Montant brut alloué
Monsieur Alec JALTIER	55.7%	2 289.56 €

B. Adjoint au maire avec délégation (art. L2123-24 du CGCT)

Nom du bénéficiaire	Indemnité allouée en %	Montant brut alloué
1 ^{er} Adjoint : Monsieur Bernard HENRY	23%	945.42 €
2 ^{ème} Adjoint : Madame Mounia VIANDIER	18,2%	748.11 €
3 ^{ème} Adjoint : Monsieur Vincent LEVISTRE	18,2%	748.11 €
4 ^{ème} Adjoint : Madame Béatrice CLAVEAU	18,2%	748.11 €
5 ^{ème} Adjoint : Monsieur Emmanuel JUNGER	18,2%	748.11 €
6 ^{ème} Adjoint : Madame Christele DIEZ	18,2%	748.11 €
TOTAL		4 685.97 €

C. MONTANT TOTAL ALLOUE :

6 975.53 € (indemnité du maire + total des indemnités des adjoints ayant délégation)

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026

 Le Maire,

Alec JALTIER

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_014-AU

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 23
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

**DEL 2026-015 DETERMINATION DU MONTANT DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS
ENGAGES PAR LE MAIRE A L'OCCASION DE L'EXERCICE DE SON MANDAT**

Rapporteur : Monsieur HENRY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2123-19 relatif aux indemnités de représentation du Maire,

VU le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes au cours de la réunion du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026.

CONSIDÉRANT que l'organe délibérant peut décider d'ouvrir des crédits pour assurer le remboursement de frais de représentation au Maire, ces frais correspondants aux dépenses engagées par le Maire et lui seul, à l'occasion de ses fonctions et dans l'intérêt de la commune,

CONSIDÉRANT que les frais de représentation doivent faire l'objet d'un vote du Conseil Municipal ouvrant les crédits nécessaires sous la forme d'une enveloppe globale, dans la limite de laquelle le Maire pourra se faire rembourser ses frais de représentation sur présentation des justificatifs afférents,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-21780519-DE_2026_015-AU

A G E D I

- **DECIDE** d'attribuer des frais de représentation à Monsieur le Maire sous la forme d'une enveloppe maximum annuelle.
- **FIXE** le montant de cette enveloppe maximum annuelle remboursée à Monsieur le Maire à 2 500 euros.
- **DIT** que les frais de représentation de Monsieur le Maire lui seront remboursés dans la limite de cette enveloppe annuelle, sur présentation de justificatifs correspondants et sur présentation d'un état de frais.
- **DIT** que cette enveloppe maximum annuelle sera inscrite au budget de la ville.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 23
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAIGNARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-016 DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur JALTIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2122-22, L. 2122-23,

CONSIDÉRANT qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire l'ensemble des délégations prévues par l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal doivent fixer expressément les limites ou conditions à la mise en œuvre des alinéas 2, 3, 15, 16, 17, 20 et 21,

Le Maire donne lecture des délégations suivantes :

1° Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délibérations des propriétés communales,

2° Fixer à hauteur de 5 000 euros les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées,

3° Procéder, à hauteur de 800 000 euros à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au « a » de l'article L. 2221-5-1, sous réserve des dispositions du « c » de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires,

4° Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

6° Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,

7° Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

8° Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

9° Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

10° Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

11° Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,

12° Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes.

13° Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement.

14° Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.

15° Exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire dans la limite de 300 000€ pour les terrains et de 400 000€ pour les biens immobiliers bâtis ; de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues à l'article L 211-2 ou au 1^{er} alinéa de l'article L 213-3 de ce même code.

Renoncer au nom de la ville, sans limite de montant, à l'exercice du droit de préemption.

16° Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elles, avec tous pouvoirs, tout en première instance qu'en appel et cassation, devant les juridictions de toute nature, dont les juridictions administratives et judiciaires, pour toute action que puisse être sa nature, qu'il s'agisse notamment d'une assignation, d'une intervention volontaire, d'un appel en garantie, d'une constitution de partie civile, d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile, d'une citation directe, d'une procédure en référé, d'une action conservatrice ou de la décision de désistement d'une action et transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 €.

17° Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 euros.

18° Donner, en application de l'article L. 324-1 du Code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.

19° Signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du Code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone

d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-078-217805019-DEL 2026_016-AU rectificatives pour 2014, précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.

20° Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 400 000 euros.

21° Exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-I à L.240-3 du Code de l'urbanisme.

22° D'autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre, première adhésion et résiliation restant du ressort du Conseil Municipal

23° Procéder, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens communaux.

Le Maire pourra, compte-tenu de l'importance du projet, soumettre un dossier à la décision du Conseil Municipal

24° Exercer au nom de la commune le droit de propriété défini aux articles L 240-I à L 240-3 du code de l'urbanisme, dans la limite de 300 000 € pour les biens non bâtis et 400 000 € pour les biens immobiliers bâtis, ou de déléguer l'exercice de ce droit en application des mêmes articles.

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations consenties.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **DONNE** au Maire les délégations telles que définies ci-dessus ;
- **DIT** que Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

Date de transmission de l'acte: 15/04/2026

Date de reception de l'AR: 15/04/2026

078-217805019-DEL_2026_016-AU

A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines Arrondissement de Mantes-la-Jolie Canton de Limay Commune de Porcheville	Date de convocation : 8 avril 2026 Date d'affichage : 8 avril 2026 Nombre de membres en exercice : 23 Présents : 22 Suffrages exprimés : 23 Date de publication : 16 avril 2026
--	--

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-017 COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Rapporteur : Monsieur JALTIER

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune dans les limites suivantes :

1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité.

- **DESIGNE** 32 noms de contribuables afin de siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (16 titulaires et 16 suppléants)

MEMBRES TITULAIRES

1	DEUET Jean-Marie	69 avenue Tibaldi
2	FABRE Jean-Roland	17 rue des Voyers
3	QUINZIN Michel	8 rue Arago
4	LACOMBE Alain	25 rue des Voyers
5	GAINARD Sylvain	9 rue Volta
6	BOURDET Arcade	65 Boulevard de la République
7	SARGENTO Christine	12 rue Raymond Haulet
8	RIBET Pascal	23 rue de Guitrancourt
9	VILLETTE Francine	5 Allée des Coquelicots
10	LARCHEVEQUE Michel	1 rue Arago
11	ROPPERT Alain	24 rue des Closeaux
12	THOULET Josette	1 rue Pierre Petit
13	MAILLOT Thierry	18 rue Alfred Labarrière
14	LOPEZ Geneviève	111 boulevard de la République
15	JAMET Danielle	13 Allée des Guignièrès
16	LONGUEVILLE Arlette	Rue des Chauds Soleils

MEMBRES SUPPLEANTS

1	MINISINI Iginò	53 Boulevard de la République
2	KIEFER Jeremy	161 boulevard de la République
3	SANGUIN Yvon	7 rue Volta
4	CHEMOUNI Jeremie	3 allée des Châtaigniers
5	DHUY Franck	2 Grande rue
6	D'ANDREA-BOULIN Anne-Marie	4 allée des Lilas
7	BOUCHET Daniel	206 boulevard de la République
8	CIENKA Jennifer	6 rue Raymond Haulet
9	RESSAULT Jean-Jack	17 rue Volta
10	REVERSAT Laëtitia	35 rue de Guitrancourt
11	SLIWINSKI Myriam	24 rue Volta
12	HADOUDI Djamel	13 bis, rue des Voyers
13	MENDES Marie-Thérèse	50 rue des Voyers
14	COZIC Audrey	14 rue des Pressoirs
15	GREGOIRE Christèle	47 boulevard de la République
16	DHONDT Monique	21 Boulevard Lucien Bourjalliat

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL****Conseil Municipal du 14 avril 2026**

Département des Yvelines	Date de convocation : 8 avril 2026
Arrondissement de Mantes-la-Jolie	Date d'affichage : 8 avril 2026
Canton de Limay	Nombre de membres en exercice : 23
Commune de Porcheville	Présents : 22
	Suffrages exprimés : 23
	Date de publication : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le mardi 14 avril à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Alec JALTIER, Maire.

Etai^{ent} présents : Monsieur JALTIER, Madame DIEZ, Monsieur HENRY, Madame VIANDIER, Monsieur LEVISTRE, Madame CLAVEAU, Monsieur JUNGER, Madame MULCIBA-POLYCARPE, Monsieur HUOT, Madame MOUMANE, Monsieur ANNICETTE-MARIANNO, Madame LOPEZ, Madame EDLINE, Monsieur GAINARD, Madame CHINTARAM, Monsieur JUMEAU, Madame MENIR, Monsieur PICHON, Monsieur MOROSINOTTO-HAMOT, Madame FERREIRA-DELETTRE, Monsieur TETARD, Monsieur DAHMANI.

Ont donné procuration : Monsieur MAILLOT à Madame MENIR

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame MULCIBA-POLYCARPE a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

DEL 2026-018 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Rapporteur : Monsieur JALTIER

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

VU le Code général des impôts, et notamment ses articles 1638-0 bis III et 1609 nonies C,

VU l'arrêté n°2015 362-0002 modifié du Préfet des Yvelines du 28 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines, la Communauté d'agglomération de Poissy-Achères- Conflans-Sainte-Honorine, la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine, la Communauté d'agglomération Seine & Vexin, la Communauté de communes des Coteaux du Vexin, la Communauté de communes Seine-Mauldre, au 1er janvier 2016 et dénommant le nouvel établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre issu de la fusion « Grand Paris Seine & Oise »,

VU l'arrêté n°2015 362-0003 modifié du Préfet des Yvelines du 28 décembre 2015 portant transformation de la Communauté d'agglomération « Grand Paris Seine & Oise » en Communauté urbaine,

VU les statuts de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise »,

VU les délibérations du 9 février 2016 et du 24 mars 2016 du Conseil communautaire de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » portant création de la Commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre l'EPCI à fiscalité professionnelle unique et les communes membres et qui en a déterminé la composition à la majorité des deux tiers et dénommée la CLECT,

CONSIDERANT que la CLECT de la Communauté urbaine « Grand Paris Seine & Oise » est composée d'1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour les communes jusqu'à 10 000 habitants ;

CONSIDERANT que suite aux élections municipales du 15 mars 2026, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants de la commune auprès de cette commission,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur HENRY en tant que membre titulaire avec 22 voix Pour et 1 Contre (Madame FERREIRA-DELETTRE).
- **DESIGNE** Monsieur JALTIER en tant que membre suppléant à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

PORCHEVILLE, le quinze avril deux mille vingt-six.

ACTE EXECUTOIRE le 15/04/2026
En application des Art. L. 2131-1,
L. 2131-2, L. 2131-3 du CGCT

Affiché-Notifié le 16/04/2026



Le Maire,

Alec JALTIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Porcheville Commune

Numéro SIRET : 21780501900015
Poste comptable : SGC DE MANTES LA JOLIE

Budget primitif relatif à l'exercice 2026 voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	55
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	57
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	60
B8 - Subventions versées	61
B9 - Etat du personnel	63
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	67
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	68
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	73
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	74

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
Population totale	3 226

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2 947,61

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 113,47
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 023,21
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 429,20
4	Encours de dette / population (2) (3)	42,45
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	51,52 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	106,09 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	70,64 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	2,10 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-4,46 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	7 241 929,15	2 303 923,63	A1	3 344 225,32
Investissement	1 221 251,13	-360 418,47	(3)	A2
Fonctionnement	6 020 678,02	2 664 342,10	(4)	A3
				3 383 009,08

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes		Solde (B)	
I + II	1 448 425,45	III + IV	B1	-1 257 358,41
I	1 448 425,45	III	B2	-1 257 358,41
II	0,00	IV	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 086 866,91
Investissement	A2 + B2	-1 296 142,17
Fonctionnement	A3 + B3	3 383 009,08

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 448 425,45
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	9 200,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 439 225,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globallisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 191 067,04
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	191 067,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 502 990,79	4 799 132,96
	+	+

REPORTS	1 448 425,45	191 067,04
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	38 783,76	(si solde positif) 0,00
	=	=

Total de la section d'investissement (2)	4 990 200,00	4 990 200,00
--	--------------	--------------

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	8 747 200,00	6 660 333,09
	+	+

REPORTS	0,00	0,00
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 2 086 866,91
	=	=

Total de la section de fonctionnement (3)	8 747 200,00	8 747 200,00
---	--------------	--------------

TOTAL DU BUDGET (4)	13 737 400,00	13 737 400,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	30 000,00	9 200,00	42 700,00	42 700,00	51 900,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00	101 366,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 329 554,52	1 439 225,45	3 069 458,79	3 069 458,79	4 508 684,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	50 195,01	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 511 115,53	1 448 425,45	3 263 524,79	3 263 524,79	4 711 950,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	88 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		88 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 599 115,53	1 448 425,45	3 369 524,79	3 369 524,79	4 817 950,24

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

TOTAL	3 732 581,53	1 448 425,45	3 502 990,79	3 502 990,79	4 951 416,24
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	38 783,76
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 990 200,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138) (3)	147 758,62	191 067,04	0,00	0,00	191 067,04
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		147 758,62	191 067,04	1 400 000,00	1 400 000,00	1 591 067,04
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 000,00	0,00	163 349,73	163 349,73	163 349,73
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	942 611,61	0,00	1 296 142,17	1 296 142,17	1 296 142,17
138	Autres subventions Invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes financières		1 016 611,61	0,00	1 469 991,90	1 469 991,90	1 469 991,90
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 164 370,23	191 067,04	2 869 991,90	2 869 991,90	3 061 058,94

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 478 629,77		1 519 141,06	1 519 141,06	1 519 141,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	450 000,00		410 000,00	410 000,00	410 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 928 629,77		1 929 141,06	1 929 141,06	1 929 141,06

TOTAL	4 093 000,00	191 067,04	4 799 132,96	4 799 132,96	4 990 200,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 990 200,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

1 795 675,06

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 149 437,66	0,00	2 595 580,00	2 595 580,00	2 595 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 496 500,00	0,00	3 512 669,00	3 512 669,00	3 512 669,00
014	Atténuations de produits	478 169,00	0,00	394 000,00	394 000,00	394 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	288 860,00	0,00	300 491,00	300 491,00	300 491,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 412 966,66	0,00	6 802 740,00	6 802 740,00	6 802 740,00
66	Charges financières	2 917,77	0,00	8 318,94	8 318,94	8 318,94
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 585,80		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 422 470,23	0,00	6 818 058,94	6 818 058,94	6 818 058,94

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 478 629,77		1 519 141,06	1 519 141,06	1 519 141,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	450 000,00		410 000,00	410 000,00	410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 928 629,77		1 929 141,06	1 929 141,06	1 929 141,06

TOTAL	9 351 100,00	0,00	8 747 200,00	8 747 200,00	8 747 200,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 747 200,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	413 354,90	0,00	453 270,00	453 270,00	453 270,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 756 666,00	0,00	3 787 810,20	3 787 810,20	3 787 810,20
731	Fiscalité locale	1 394 000,00	0,00	1 379 000,00	1 379 000,00	1 379 000,00
74	Dotations et participations (3)	698 171,00	0,00	633 386,89	633 386,89	633 386,89
75	Autres produits de gestion courante (3)	282 600,00	0,00	258 900,00	258 900,00	258 900,00
Total des recettes de gestion courante		6 548 791,90	0,00	6 522 367,09	6 522 367,09	6 522 367,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 553 291,90	0,00	6 526 867,09	6 526 867,09	6 526 867,09

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

TOTAL	6 686 757,90	0,00	6 660 333,09	6 660 333,09	6 660 333,09
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 086 866,91
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 747 200,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 795 675,06
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	32 100,00	32 100,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	106 000,00	0,00	106 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	51 900,00	0,00	51 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	101 366,00	0,00	101 366,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 508 684,24	0,00	4 508 684,24
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		101 366,00	101 366,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 817 950,24	133 466,00	4 951 416,24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	38 783,76
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 990 200,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 595 580,00		2 595 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 512 669,00		3 512 669,00
014	Atténuations de produits	394 000,00		394 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	300 491,00	0,00	300 491,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	8 318,94	0,00	8 318,94
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	4 000,00	410 000,00	414 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 519 141,06	1 519 141,06
Dépenses de fonctionnement – Total		6 818 058,94	1 929 141,06	8 747 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 747 200,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	163 349,73	0,00	163 349,73
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	191 067,04	0,00	191 067,04
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		410 000,00	410 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 519 141,06	1 519 141,06
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 500,00		10 500,00
Recettes d'investissement – Total		1 764 916,77	1 929 141,06	3 694 057,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 296 142,17
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 990 200,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	453 270,00		453 270,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 787 810,20		3 787 810,20
731	Fiscalité locale	1 379 000,00		1 379 000,00
74	Dotations et participations (8)	633 386,89		633 386,89
75	Autres produits de gestion courante (8)	258 900,00	0,00	258 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	4 500,00	133 466,00	137 966,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		6 526 867,09	133 466,00	6 660 333,09

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 086 866,91
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 747 200,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 732 581,53	1 448 425,45	0,00	3 502 990,79	3 502 990,79	0,00	3 502 990,79	4 951 416,24
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	9 200,00	0,00	42 700,00	42 700,00	0,00	42 700,00	51 900,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	101 366,00	0,00	0,00	101 366,00	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00
21 Immobilisations corporelles	3 329 554,52	1 439 225,45	0,00	3 069 458,79	3 069 458,79	0,00	3 069 458,79	4 508 684,24
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 195,01	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 511 115,53	1 448 425,45	0,00	3 263 524,79	3 263 524,79	0,00	3 263 524,79	4 711 950,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 000,00	0,00	0,00	106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	88 000,00	0,00	0,00	106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 599 115,53	1 448 425,45	0,00	3 369 524,79	3 369 524,79	0,00	3 369 524,79	4 817 950,24
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	133 466,00	0,00	0,00	133 466,00	133 466,00	0,00	133 466,00	133 466,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	133 466,00	0,00	0,00	133 466,00	133 466,00	0,00	133 466,00	133 466,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 38 783,76

Total des dépenses d'investissement cumulées 4 990 200,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		
		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 150 388,39	191 067,04	3 502 990,79	3 502 990,79	3 694 057,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	147 758,62	191 067,04	0,00	0,00	191 067,04
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	147 758,62	191 067,04	1 400 000,00	1 400 000,00	1 591 067,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 000,00	0,00	163 349,73	163 349,73	163 349,73
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes financières	74 000,00	0,00	173 849,73	173 849,73	173 849,73
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	221 758,62	191 067,04	1 573 849,73	1 573 849,73	1 764 916,77
021 Virement de la section de fonctionnement	2 478 629,77		1 519 141,06	1 519 141,06	1 519 141,06
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	450 000,00		410 000,00	410 000,00	410 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 928 629,77		1 929 141,06	1 929 141,06	1 929 141,06

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

0,00

Affectation au compte 1068 (8)

1 296 142,17

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	4 990 200,00
Total des recettes d'investissement cumulées					4 990 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	3 732 581,53	1 448 425,45	0,00	3 502 990,79	3 502 990,79	0,00	3 502 990,79	III = I + II 4 951 416,24
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	30 000,00	9 200,00	0,00	42 700,00	42 700,00	0,00	42 700,00	51 900,00
2031	0,00	0,00		22 700,00	22 700,00	0,00	22 700,00	22 700,00
2051	30 000,00	9 200,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	29 200,00
204	101 366,00	0,00	0,00	101 366,00	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00
2046	101 366,00	0,00		101 366,00	101 366,00	0,00	101 366,00	101 366,00
21	3 329 554,52	1 439 225,45	0,00	3 069 458,79	3 069 458,79	0,00	3 069 458,79	4 508 684,24
2111	409 000,00	0,00		906 400,00	906 400,00	0,00	906 400,00	906 400,00
2115	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	11 000,00	0,00		23 100,00	23 100,00	0,00	23 100,00	23 100,00
21311	283 000,00	26 000,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	43 000,00
21312	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	1 173 206,30	990 100,00		1 400 000,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	2 390 100,00
21318	363 000,00	293 668,44		311 200,00	311 200,00	0,00	311 200,00	604 868,44
21351	434 682,76	61 967,46		150 700,00	150 700,00	0,00	150 700,00	212 667,46
2138	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
21538	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	7 445,46	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	0,00	0,00		80 370,00	80 370,00	0,00	80 370,00	80 370,00
2158	64 840,00	55 933,68		2 780,00	2 780,00	0,00	2 780,00	58 713,68
21821	0,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
21828	41 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	22 200,00	0,00		5 220,00	5 220,00	0,00	5 220,00	5 220,00
21838	45 230,00	6 779,00		39 158,79	39 158,79	0,00	39 158,79	45 937,79

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	17 240,00	17 240,00	17 240,00	0,00	17 240,00	17 240,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 776,87	58 290,00	58 290,00	58 290,00	0,00	58 290,00	63 066,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 448 425,45	3 263 524,79	3 263 524,79	3 263 524,79	0,00	3 263 524,79	4 711 950,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
	Total des dépenses financières	0,00	106 000,00	106 000,00	106 000,00	0,00	106 000,00	106 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	1 448 425,45	3 369 524,79	3 369 524,79	3 369 524,79	0,00	3 369 524,79	4 817 950,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)		133 466,00	133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	133 466,00			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00
13911	800,00			800,00	800,00		800,00	800,00
139151	28 250,00			28 250,00	28 250,00		28 250,00	28 250,00
13935	3 050,00			3 050,00	3 050,00		3 050,00	3 050,00
198	101 366,00			101 366,00	101 366,00		101 366,00	101 366,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	133 466,00			133 466,00	133 466,00		133 466,00	133 466,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 150 388,39	191 067,04	3 502 990,79	3 502 990,79	3 694 057,83
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	147 758,62	191 067,04	0,00	0,00	191 067,04
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	48 458,62	0,00	0,00	0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	99 300,00	41 067,04	0,00	0,00	41 067,04
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	147 758,62	191 067,04	1 400 000,00	1 400 000,00	1 591 067,04
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 000,00	0,00	163 349,73	163 349,73	163 349,73
10222 FCTVA	58 000,00	0,00	163 349,73	163 349,73	163 349,73
10226 Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
Total des recettes financières	74 000,00	0,00	173 849,73	173 849,73	173 849,73
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	221 758,62	191 067,04	1 573 849,73	1 573 849,73	1 764 916,77
021 Virement de la section de fonctionnement	2 478 629,77		1 519 141,06	1 519 141,06	1 519 141,06
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00		410 000,00	410 000,00	410 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28046	Attributions compensation investissement	140 000,00		120 000,00	120 000,00	120 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
281316	Equipements de cimetière	7 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
281351	Bâtiments publics	40 000,00		38 000,00	38 000,00	38 000,00
28138	Autres constructions	18 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28152	Installations de voirie	18 000,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
281538	Autres réseaux	4 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2815731	Matériel roulant	9 000,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281828	Autres matériels de transport	22 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	15 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
281838	Autre matériel informatique	26 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	18 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28185	Matériel de téléphonie	10 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		2 928 629,77		1 929 141,06	1 929 141,06	1 929 141,06

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	9 351 100,00	0,00	0,00	8 747 200,00	8 747 200,00	0,00	8 747 200,00	8 747 200,00
011	Charges à caractère général (3)	2 149 437,66	0,00	0,00	2 595 580,00	2 595 580,00	0,00	2 595 580,00	2 595 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 496 500,00	0,00		3 512 669,00	3 512 669,00		3 512 669,00	3 512 669,00
014	Atténuations de produits	478 169,00	0,00		394 000,00	394 000,00		394 000,00	394 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	288 860,00	0,00	0,00	300 491,00	300 491,00	0,00	300 491,00	300 491,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 412 966,66	0,00	0,00	6 802 740,00	6 802 740,00	0,00	6 802 740,00	6 802 740,00
66	Charges financières	2 917,77	0,00		8 318,94	8 318,94		8 318,94	8 318,94
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	3 585,80			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	9 503,57	0,00	0,00	15 318,94	15 318,94		15 318,94	15 318,94
	Total des dépenses réelles	6 422 470,23	0,00	0,00	6 818 058,94	6 818 058,94	0,00	6 818 058,94	6 818 058,94
023	Virement à la section d'investissement	2 478 629,77			1 519 141,06	1 519 141,06		1 519 141,06	1 519 141,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	450 000,00			410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 928 629,77			1 929 141,06	1 929 141,06		1 929 141,06	1 929 141,06

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		8 747 200,00
---	--	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 686 757,90	0,00	6 660 333,09	6 660 333,09	6 660 333,09
013	Atténuations de charges (2)	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	413 354,90	0,00	453 270,00	453 270,00	453 270,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 666,00	0,00	3 787 810,20	3 787 810,20	3 787 810,20
731	Fiscalité locale	1 394 000,00	0,00	1 379 000,00	1 379 000,00	1 379 000,00
74	Dotations et participations (2)	698 171,00	0,00	633 386,89	633 386,89	633 386,89
75	Autres produits de gestion courante (2)	282 600,00	0,00	258 900,00	258 900,00	258 900,00
	Total des recettes de gestion des services	6 548 791,90	0,00	6 522 367,09	6 522 367,09	6 522 367,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
	Total des recettes réelles	6 553 291,90	0,00	6 526 867,09	6 526 867,09	6 526 867,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 086 866,91
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 747 200,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL					II			
011	Charges à caractère général (4)	9 351 100,00	0,00	0,00	8 747 200,00	8 747 200,00	0,00	8 747 200,00	8 747 200,00
6028	Autres achats stockés et autres approv.	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	231 960,00	0,00	284 570,00	284 570,00	284 570,00	0,00	284 570,00	284 570,00
60611	Eau et assainissement	93 400,00	0,00	92 600,00	92 600,00	92 600,00	0,00	92 600,00	92 600,00
60612	Energie - Electricité	316 000,00	0,00	438 600,00	438 600,00	438 600,00	0,00	438 600,00	438 600,00
60613	Chauffage urbain	140 245,00	0,00	235 700,00	235 700,00	235 700,00	0,00	235 700,00	235 700,00
60622	Carburants	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
60623	Alimentation	13 180,00	0,00	12 190,00	12 190,00	12 190,00	0,00	12 190,00	12 190,00
60624	Produits de traitement	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 290,00	0,00	3 920,00	3 920,00	3 920,00	0,00	3 920,00	3 920,00
60631	Fournitures d'entretien	57 000,00	0,00	74 500,00	74 500,00	74 500,00	0,00	74 500,00	74 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 990,00	0,00	56 040,00	56 040,00	56 040,00	0,00	56 040,00	56 040,00
60633	Fournitures de voirie	2 100,00	0,00	100,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
60636	Habillement et vêtements de travail	9 200,00	0,00	11 700,00	11 700,00	11 700,00	0,00	11 700,00	11 700,00
6064	Fournitures administratives	11 670,00	0,00	10 150,00	10 150,00	10 150,00	0,00	10 150,00	10 150,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6067	Fournitures scolaires	21 380,00	0,00	21 140,00	21 140,00	21 140,00	0,00	21 140,00	21 140,00
6068	Autres matières et fournitures	44 170,00	0,00	41 430,00	41 430,00	41 430,00	0,00	41 430,00	41 430,00
611	Contrats de prestations de services	171 880,00	0,00	179 390,00	179 390,00	179 390,00	0,00	179 390,00	179 390,00
61351	Matériel roulant	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	13 600,00	0,00	12 800,00	12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
61521	Entretien terrains	220 000,00	0,00	244 500,00	244 500,00	244 500,00	0,00	244 500,00	244 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 750,00	0,00	10 600,00	10 600,00	10 600,00	0,00	10 600,00	10 600,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	101 258,46	0,00	150 600,00	150 600,00	150 600,00	0,00	150 600,00	150 600,00
615231	Entretien, réparations voiries	17 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	61 914,20	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	46 550,00	0,00	53 550,00	53 550,00	53 550,00	0,00	53 550,00	53 550,00
6156	Maintenance	171 270,00	0,00	217 700,00	217 700,00	217 700,00	0,00	217 700,00	217 700,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	20 000,00	0,00		32 180,00	32 180,00	0,00	32 180,00	32 180,00
6168	Autres primes d'assurance	17 200,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
617	Etudes et recherches	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	14 810,00	0,00		16 320,00	16 320,00	0,00	16 320,00	16 320,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	0,00		15 900,00	15 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	17 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6232	Fêtes et cérémonies	75 050,00	0,00		69 510,00	69 510,00	0,00	69 510,00	69 510,00
6236	Catalogues et imprimés	5 400,00	0,00		4 280,00	4 280,00	0,00	4 280,00	4 280,00
6245	Transports de personnes extérieures	41 170,00	0,00		39 310,00	39 310,00	0,00	39 310,00	39 310,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 100,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	36 100,00	0,00		38 400,00	38 400,00	0,00	38 400,00	38 400,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 150,00	0,00		7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6288	Autres services extérieurs	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
63512	Taxes foncières	37 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
63513	Autres impôts locaux	7 800,00	0,00		8 200,00	8 200,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 496 500,00	0,00		3 512 669,00	3 512 669,00		3 512 669,00	3 512 669,00
6331	Versement mobilité	39 577,00	0,00		40 107,00	40 107,00		40 107,00	40 107,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 844,00	0,00		9 939,00	9 939,00		9 939,00	9 939,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	33 871,00	0,00		33 331,00	33 331,00		33 331,00	33 331,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 909,00	0,00		5 987,00	5 987,00		5 987,00	5 987,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 059 835,00	0,00		1 140 586,00	1 140 586,00		1 140 586,00	1 140 586,00
64112	SFT, indemnité de résidence	44 433,00	0,00		58 001,00	58 001,00		58 001,00	58 001,00
64113	NBI	7 180,00	0,00		6 164,00	6 164,00		6 164,00	6 164,00
64118	Autres indemnités	337 136,00	0,00		344 890,00	344 890,00		344 890,00	344 890,00
64131	Rémunérations	782 881,00	0,00		739 353,00	739 353,00		739 353,00	739 353,00
64132	SFT, indemnité de résidence	29 442,00	0,00		24 994,00	24 994,00		24 994,00	24 994,00
64138	Primes et autres indemnités	91 549,00	0,00		69 308,00	69 308,00		69 308,00	69 308,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	504 048,00	0,00		427 496,00	427 496,00		427 496,00	427 496,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	422 230,00	0,00		483 463,00	483 463,00		483 463,00	483 463,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	36 561,00	0,00		32 550,00	32 550,00		32 550,00	32 550,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	50 000,00	0,00		56 500,00	56 500,00		56 500,00	56 500,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 816,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	26 000,00	0,00		34 000,00	34 000,00		34 000,00	34 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	8 688,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	478 169,00	0,00		394 000,00	394 000,00		394 000,00	394 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	42 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
739218	Autres préli./revers. fisc. coll. locales	105 114,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739331	Communes	179 055,00	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	288 860,00	0,00	0,00	300 491,00	300 491,00	0,00	300 491,00	300 491,00
65131	Bourses	3 600,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
65311	Indemnités de fonction	72 000,00	0,00		84 454,00	84 454,00	0,00	84 454,00	84 454,00
65312	Frais de mission et de déplacement	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		4 046,00	4 046,00	0,00	4 046,00	4 046,00
65315	Formation	15 200,00	0,00		15 200,00	15 200,00	0,00	15 200,00	15 200,00
65316	Frais de représentation du maire	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
6541	Créances admises en non-valeur	1 930,50	0,00		9 331,00	9 331,00	0,00	9 331,00	9 331,00
6542	Créances éteintes	69,50	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65568	Autres contributions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	53 410,00	0,00		53 410,00	53 410,00	0,00	53 410,00	53 410,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	120 000,00	0,00		118 000,00	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00
65818	Autres	850,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
6584	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65881	Hébergement et restauration scolaires	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10 000,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 412 966,66	0,00	0,00	6 802 740,00	6 802 740,00	0,00	6 802 740,00	6 802 740,00
66	Charges financières	2 917,77	0,00		8 318,94	8 318,94		8 318,94	8 318,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 000,00	0,00		8 400,00	8 400,00		8 400,00	8 400,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-82,23	0,00		-81,06	-81,06		-81,06	-81,06
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	3 585,80			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 585,80			4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	9 503,57	0,00	0,00	15 318,94	15 318,94		15 318,94	15 318,94
	Total des dépenses réelles	6 422 470,23	0,00	0,00	6 818 058,94	6 818 058,94	0,00	6 818 058,94	6 818 058,94
023	Virement à la section d'investissement	2 478 629,77			1 519 141,06	1 519 141,06		1 519 141,06	1 519 141,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	450 000,00			410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	450 000,00			410 000,00	410 000,00		410 000,00	410 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 928 629,77			1 929 141,06	1 929 141,06		1 929 141,06	1 929 141,06

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	61,35
Montant des ICNE de l'exercice N-1	142,41
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-81,06

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	6 686 757,90	0,00	6 660 333,09	6 660 333,09	6 660 333,09
013	Atténuations de charges (3)	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	413 354,90	0,00	453 270,00	453 270,00	453 270,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	21 700,00	0,00	37 120,00	37 120,00	37 120,00
7062	Redevances services à caractère culturel	90 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00	93 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	10 954,90	0,00	14 300,00	14 300,00	14 300,00
7066	Redevances services à caractère social	162 500,00	0,00	168 100,00	168 100,00	168 100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	124 900,00	0,00	137 250,00	137 250,00	137 250,00
706888	Autres	300,00	0,00	500,00	500,00	500,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 666,00	0,00	3 787 810,20	3 787 810,20	3 787 810,20
73211	Attribution de compensation	3 699 867,00	0,00	3 699 877,00	3 699 877,00	3 699 877,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
732181	Dispositif de lissage conjoncturel	0,00	0,00	31 534,20	31 534,20	31 534,20
73221	FNGIR	54 999,00	0,00	54 599,00	54 599,00	54 599,00
731	Fiscalité locale	1 394 000,00	0,00	1 379 000,00	1 379 000,00	1 379 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 090 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	118 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	116 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
73141	Accise sur l'électricité	70 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
74	Dotations et participations (3)	698 171,00	0,00	633 386,89	633 386,89	633 386,89
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	5 800,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	900,00	0,00	406,89	406,89	406,89
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	169 000,00	0,00	201 910,00	201 910,00	201 910,00
748312	D.C.R.T.P.	22 471,00	0,00	22 470,00	22 470,00	22 470,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	486 000,00	0,00	403 600,00	403 600,00	403 600,00
74888	Autres	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	282 600,00	0,00	258 900,00	258 900,00	258 900,00
752	Revenus des immeubles	240 500,00	0,00	227 700,00	227 700,00	227 700,00
75888	Autres	42 100,00	0,00	31 200,00	31 200,00	31 200,00
	Total des recettes de gestion des services	6 548 791,90	0,00	6 522 367,09	6 522 367,09	6 522 367,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	6 553 291,90	0,00	6 526 867,09	6 526 867,09	6 526 867,09
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00
77681	Neutralisation des amortissements	101 366,00		101 366,00	101 366,00	101 366,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	32 100,00		32 100,00	32 100,00	32 100,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	133 466,00		133 466,00	133 466,00	133 466,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscales » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destinés à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00									
9979196	CAISSE D'EPARGNE IDF NORD	10/07/2017		25/08/2017	750 000,00	F		1,040	1,032		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					1 026,83									
165-0001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-0006		15/12/2023	15/12/2023		678,33	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-0007		20/02/2024	20/02/2024		348,50	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-0009		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-0010		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-0011		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-0012		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-005		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
165-2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-0013		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-0014		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2025-0015		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00								
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1881 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1882 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1887 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					751 026,83								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-938 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1584 A et 1585 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		136 935,83					1 120,81	0,00	77 944,15	61,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		136 935,83					1 120,81	0,00	77 944,15	61,35
9979196		0,00	A-1	136 935,83	1,33	F	1,032		1 120,81	0,00	77 944,15	61,35
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		297,18					0,00	0,00	0,00	0,00
165-0001		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0006		0,00	A-1	678,33	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0007		0,00	A-1	348,50	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0009		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0010		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0011		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-0012		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-005		0,00	A-1	-513,24	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
165-2019		0,00	A-1	-216,41	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0013		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0014		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0015		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000		0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		137 233,01					77 944,15	1 120,81	0,00	61,35

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts vendues par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	137 233,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €			
	Catégories de biens amortis			
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS			28/11/2011
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAINS			28/11/2011
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS			28/11/2011
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS			28/11/2011
L	EQUIPEMENT DE GARAGE ET ATELIER			28/11/2011
L	EQUIPEMENT DES CUISINES			28/11/2011
L	EQUIPEMENT SPORTIF			28/11/2011
L	INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE			28/11/2011
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE			28/11/2011
L	LOGICIELS			28/11/2011
L	MATERIEL CLASSIQUE			28/11/2011
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE			28/11/2011
L	MATERIEL DE SONORISATION			28/11/2011
L	MATERIEL INFORMATIQUE			28/11/2011
L	MOBILIER			28/11/2011
L	PLANTATION			28/11/2011
L	VOITURES			28/11/2011

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	4 000,00		4 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	4 000,00		4 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
CREANCES DOUTEUSES	0,00	18/03/2024	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
CREANCES DOUTEUSES	0,00	13/03/2025	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
CREANCES DOUTEUSES	4 000,00	11/03/2026	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	4 000,00		4 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	4 000,00		4 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	18 377,14	12 336,21	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
		0,00	
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		63 068,40	31 534,20
Engagements reçus des entreprises	94 602,60		
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 377,14	12 336,21										191,21	844,40	
1001 VIES HABITAT	2018	X Echéance progressive	ACQUISITION ET AMELIORATION D'UN LOGEMENT	CDC	18 377,14	12 336,21	14,33	A	R	1,550	R	1,550	1,550	A-1		191,21	844,40	
TOTAL GENERAL					18 377,14	12 336,21										191,21	844,40	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance « intérêts régisés » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	12 336,21
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	12 336,21
Recettes réelles de fonctionnement	6 526 867,09

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,19
---	---------------	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-90 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	TOTAL				94 602,60	63 068,40	31 534,20
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				94 602,60	63 068,40	31 534,20
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				94 602,60	63 068,40	31 534,20
2026	Dispositif de lissage conjoncturel 2025	ETAT	3	A	94 602,60	63 068,40	31 534,20

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					118 000,00
65748	002	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	AMICALE SAPEUR POMPIER DE GARGEN	Association	300,00
65748	006	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	CLUB DE LA BONNE HUMEUR ASSOCIAT	Association	1 500,00
65748	008	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ASSOC SPORTIVE PORCHEVILLE	Association	53 600,00
65748	013	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LES COPAINS D ABORD ASSOCIATION	Association	750,00
65748	015	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	OCCE ECOLE MAT MARONNIERS	Etablissement de droit public	6 000,00
65748	017	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	DELOS APEI 78	Association	150,00
65748	019	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	FNACA - FED NAT ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	Association	300,00
65748	020	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	FOOTBALL CLUB DE PORCHEVILLE	Association	25 000,00
65748	022	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LA GAULE PORCHEVILLOISE ASSOCIAT	Association	1 500,00
65748	023	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	COCHONNET	Association	1 000,00
65748	024	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	PORCHEVILLOIS ASSOCIAT LE REVE DE COLYNE	Association	500,00
65748	030	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	PORCHEVILLE AIRSOFT TEAM 78 PAT7	Association	400,00
65748	035	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	STE DE CHASSE DE PORCHEVILLE	Association	400,00
65748	0172	SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	FCPE CONSEIL LOCAL LES ECOLES DE PORCHEVILLE	Association	400,00
65748	0151	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	OCC78 ECOLE NELSON MANDELA	Etablissement de droit public	6 500,00
65748	0241	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	LES RESTAURANTS DU COEUR	Association	2 000,00
65748	0341	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	SIEHVS - SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE	Association	3 500,00
65748	001	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	AMICALE DE LA POLICE MANTAISE - APM	Association	300,00
65748	039	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	OCCE ECOLE PRIMAIRE PIERRE ET MARIE CURIE	Etablissement de droit public	10 000,00
65748	040	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	AFIPE	Association	195,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	041	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ASS CULTURELLE DE PORCHEVILLE	Association	1 500,00
65748	0038	RESERVE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	PORCHEVILLE	Commune	1 805,00
65748	0039	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	BACKGAMMON CLUB PORCHEVILLOIS	Entreprise	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	1,00	19,00	10,37	3,48	13,85	
Adjoint Administratif Contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,48	3,48	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Adjoint administratif	C	7,00	1,00	8,00	4,37	0,00	4,37	
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
Rédacteur principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		39,00	1,00	40,00	19,54	11,04	30,58	
Adjoint Technique Contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	11,04	11,04	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00	
Adjoint technique	C	24,00	1,00	25,00	8,54	0,00	8,54	
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint Administratif Contractuel	C	ADM	367	0,00	A 327-5	CDD A
Adjoint Technique Contractuel	C	TECH	367	0,00	A 327.5	CDD A
Adjoint Technique Contractuel	C	TECH	367	0,00	A 332-10	CDI A
Adjoint d'Animation Contractuel	C	ANIM	367	0,00	A 327-5	CDD A
Adjoint du Patrimoine Contractuel	C	CULT	419	0,00	A 327-5	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire de la fonction publique - CGFP ;
332-23-2* : Accroissement temporaire d'activités pour une durée maximale de douze mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales, établissements mentionnés à l'article L. 71000 (hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6* : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-9 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être non renouvelable.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné renipie avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-32 : Modalités particulières - recrutement sans concours.
332-33 : Emplois supérieurs de la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L328 et L352).
333-1 : Emplois supérieurs de la fonction publique (emplois fonctionnels de direction).
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
B10		

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/08/2019 -	1001 VIES HABITAT	SA 1001 VIES HABITAT	Société Française	18 377,14
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRAND PARIS SEINE & OISE	01/01/2016	SFP	101 365,94
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-38 783,76	-38 783,76
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 257 358,41	-1 257 358,41
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 296 142,17	-1 296 142,17

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 296 142,17	1 296 142,17
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 296 142,17	-1 296 142,17
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	132 100,00	132 100,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 102 990,79	2 102 990,79
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 970 890,79	1 970 890,79

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		132 100,00	132 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	100 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 100,00	32 100,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	32 100,00	32 100,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 102 990,79	III 2 102 990,79
Ressources propres externes de l'année (a)		163 349,73	163 349,73
10222	FCTVA	163 349,73	163 349,73
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 939 641,06	1 939 641,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	120 000,00	120 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	2 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 000,00	8 000,00
281316	Equipements de cimetière	8 000,00	8 000,00
281351	Bâtiments publics	38 000,00	38 000,00
28138	Autres constructions	15 000,00	15 000,00
28152	Installations de voirie	12 000,00	12 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	2 000,00	2 000,00
281538	Autres réseaux	5 000,00	5 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 000,00	5 000,00
2815731	Matériel roulant	7 000,00	7 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	20 000,00	20 000,00
281828	Autres matériels de transport	30 000,00	30 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	9 000,00	9 000,00
281838	Autre matériel informatique	20 000,00	20 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	18 000,00	18 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 000,00	6 000,00
28185	Matériel de téléphonie	3 000,00	3 000,00
28188	Autres immo. corporelles	80 000,00	80 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 500,00	10 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 519 141,06	1 519 141,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	13 365 000,00	-0,64	18,14	0,00	2 424 411,00	-0,64
TFPNB	23 300,00	15,35	27,37	0,00	6 377,00	15,34
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	104 000,00	-31,44	8,57	0,00	8 913,00	-31,44
TOTAL	13 492 300,00	-0,96		0,00	2 439 701,00	-0,77

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PORCHEVILLE

Numéro SIRET : 21780501900015

POSTE COMPTABLE : 078109 SGC MANTES-LA-JOLIE

Compte financier unique (M57)

Voté par Nature
BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2025

Sommaire

Le Compte Financier Unique

[Arrêté et signatures](#)

[ECCF](#)

		Origine des données	Page
I. Informations générales et synthétiques			
A	Informations statistiques, fiscales et financières	Ordonnateur	5
B1	Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	Ordonnateur	6
B2	Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	Comptable	7
B3.1	Liste des organismes de regroupement	Ordonnateur	8
B3.2	Liste des établissements publics créés	Ordonnateur	9
B3.3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	Ordonnateur	10
C1	Détail des restes à réaliser - Dépenses	Ordonnateur	11
C2	Détail des restes à réaliser - Recettes	Ordonnateur	12
D	Bilan synthétique	Comptable	13
E	Compte de résultat synthétique	Comptable	14
F	Taux des contributions et produits afférents en N	Ordonnateur	16
II. Exécution budgétaire			
A	Modalités de vote du budget	Ordonnateur	17
<i>Vue d'ensemble</i>			
A1.1	Dépenses d'investissement	Ordonnateur	18
A1.2	Recettes d'investissement	Ordonnateur	19
A2.1	Dépenses de fonctionnement	Ordonnateur	20
A2.2	Recettes de fonctionnement	Ordonnateur	22
<i>Vue détaillée</i>			
B1	Dépenses d'investissement	Comptable	23
B2	Recettes d'investissement	Comptable	26
C1	Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Ordonnateur	29
D1	Dépenses de fonctionnement	Comptable	30
D2	Recettes de fonctionnement	Comptable	35
III. États financiers			
A	Bilan	Comptable	38
B	Compte de résultat	Comptable	42
C	Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	Ordonnateur / Comptable - Pièce jointe	44
D	Balance des comptes	Comptable	45
IV. États annexés			

		Origine des données	Page
<i>A. Présentation croisée et agrégée</i>			
A1	Présentation croisée, section d'investissement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A2	Présentation croisée, section de fonctionnement – vue d'ensemble	Ordonnateur	
A3	Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Ordonnateur	
<i>B. États annexés patrimoniaux</i>			
B1.1	État de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Ordonnateur	
B1.2	État de la dette - Répartition par nature de dette	Ordonnateur	
B1.3	État de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Ordonnateur	
B1.4	État de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Ordonnateur	
B1.5	État de la dette - Détail des opérations de couverture	Ordonnateur	
B1.6	État de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Ordonnateur	
B1.7	État de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Ordonnateur	
B1.8	État de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Ordonnateur	
B1.9	État de la dette - Autres dettes	Ordonnateur	
B2	Méthodes utilisées pour les amortissements	Ordonnateur	
B3	État des provisions	Ordonnateur	
B4	État des charges transférées	Ordonnateur	
B5	Détail des opérations pour le compte de tiers	Ordonnateur	
B6	Prêts	Ordonnateur	
B7.1	État synthétique des engagements donnés	Ordonnateur	
B7.2	État synthétique des engagements reçus	Ordonnateur	
B7.3	État des emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.4	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Ordonnateur	
B7.5	État des contrats de crédit-bail	Ordonnateur	
B7.6	État des marchés de partenariat	Ordonnateur	
B7.7	État des recettes grevées d'une affectation spéciale	Ordonnateur	
B7.8	Autres engagements donnés	Ordonnateur	
B7.9	Autres engagements reçus	Ordonnateur	
B8	Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Ordonnateur	
B9	État du personnel	Ordonnateur	

		Origine des données	Page
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Ordonnateur	
B11.1	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Ordonnateur	
B11.2	État de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Ordonnateur	
<i>C. États annexés budgétaires</i>			
C1.1	Équilibre budgétaire	Ordonnateur	
C1.2	Équilibre budgétaire - dépenses	Ordonnateur	
C1.3	Équilibre budgétaire - recettes	Ordonnateur	
C2.1	Situation des autorisations de programme	Ordonnateur	
C2.2	Situation des autorisations d'engagement	Ordonnateur	
C3.1	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par nature	Ordonnateur	
C3.2	Impact du budget pour la transition écologique – répartition par fonction	Ordonnateur	
<i>D. Autres éléments d'information</i>			
D1	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Ordonnateur	
D2	Gestion des fonds européens	Ordonnateur	
D3	Actions de formation des élus	Ordonnateur	
D4	État relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Ordonnateur	
D5	Identification des flux croisés	Ordonnateur	
D6.1	États de la répartition de la TEOM – investissement	Ordonnateur	
D6.2	États de la répartition de la TEOM – fonctionnement	Ordonnateur	
D7.1	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement	Ordonnateur	
D7.2	États des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	Ordonnateur	
D8.1	Suivi des opérations au titre du NPNRU – État de synthèse	Ordonnateur	
D8.2	Suivi des opérations au titre du NPNRU – Détail	Ordonnateur	
V. Arrêté et signatures			
A	Arrêté et signatures	Ordonnateur / Comptable	68

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 221

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2 604,04

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 756,31
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 050,90
3	Dépenses d'équipement brut / population	282,00
4	Encours de dette / population (2)(3)	66,46
5	DGF / population	0,00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,88 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,82 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	14,36 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	13,18 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	3,24 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,23

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	4 093 000,00	6 686 757,90	10 779 757,90
	Recettes réalisées (1)	B	1 542 885,84	6 739 345,00	8 282 230,84
	Restes à réaliser	C	191 067,04	0,00	191 067,04
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 732 581,53	9 351 100,00	13 083 681,53
	Dépenses réalisées (1)	E	1 221 251,13	6 020 678,02	7 241 929,15
	Restes à réaliser	F	1 448 425,45	0,00	1 448 425,45
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	321 634,71	718 666,98	1 040 301,69
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-360 418,47	2 664 342,10	2 303 923,63
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-38 783,76	3 383 009,08	3 344 225,32
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 257 358,41	0,00	-1 257 358,41
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-1 296 142,17	3 383 009,08	2 086 866,91

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés	B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-360 418,47		321 634,71		-38 783,76
Fonctionnement	3 606 953,71	942 611,61	718 666,98		3 383 009,08
TOTAL I	3 246 535,24	942 611,61	1 040 301,69		3 344 225,32
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	3 246 535,24	942 611,61	1 040 301,69		3 344 225,32

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLECTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRAND PARIS SEINE & OISE	01/01/2016	SFP	101 365,94
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 448 425,45
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	9 200,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	1 439 225,45
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 191 067,04
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	191 067,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES			I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)			D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	20 317,26
Subventions d'investissement versées	101,37	Neutralisations et régularisations	-533,76
Autres immobilisations incorporelles	207,85	Réserves	42 090,67
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	2 664,34
Terrains	6 669,93	Résultat de l'exercice	718,67
Constructions	35 315,59	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	6 650,85	TOTAL FONDS PROPRES (I)	65 257,18
Réseaux divers	1 377,84	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	1 350,80	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	1 753,13	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	137,08
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	8 634,65	Dettes financières et autres emprunts	14,01
Immobilisations financières (nettes)	1,89	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	151,09
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	62 063,90	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	166,73
Stocks		Autres dettes non financières	12,52
Créances	166,50	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	179,25
Trésorerie	3 371,21	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 537,71	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	330,34
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	14,09
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	65 601,61	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	65 601,61

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	6,15	2,21
Participations	243,07	173,79
Compensations, autres attributions et autres participations	522,74	511,37
Dons et legs		
Impôts et taxes	4 661,38	4 845,19
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	416,00	425,18
Produits des cessions d'actifs	16,00	4,13
Autres produits de gestion	250,76	280,97
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif	32,02	37,02
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	101,37	101,37
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	6 249,48	6 381,22
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	1 607,56	1 598,63
Charges de personnel	3 178,58	3 231,21
Indemnités des élus (et membres du CESR)	74,06	75,11
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	3,96	5,78
Impôts et taxes	123,99	130,56
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	351,20	370,76
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	10,00	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	6,00	4,12
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	5 355,35	5 416,17

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	173,71	159,40
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	173,71	159,40
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	720,42	805,65
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,09	0,01
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	1,85	2,64
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-1,75	-2,63
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	718,67	803,02

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N					F

Libellés		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
TFPB		18,14	0,00	2 440 011,00	2,26
TFPNB		27,37	0,00	5 529,00	4,12
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		8,57	0,00	13 001,00	30,78
TOTAL				2 458 541,00	2,38

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE					II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1.1
Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	395,76	1,32	9 200,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	101 366,00	101 365,94	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 329 554,52	907 920,52	27,27	1 439 225,45
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 195,01	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 511 115,53	1 009 682,22	28,76	1 448 425,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 000,00	78 179,40	88,84	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		88 000,00	78 179,40	88,84	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 599 115,53	1 087 861,62	30,23	1 448 425,45
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	133 466,00	133 389,51	99,94	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		133 466,00	133 389,51	99,94	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 732 581,53	1 221 251,13	32,72	1 448 425,45
001 Solde d'exécution négatif reporté		360 418,47			
Total des dépenses de la section d'investissement		4 093 000,00	1 221 251,13		1 448 425,45

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	147 758,62	151 514,29	102,54	191 067,04
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 579,56	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 611,61	1 026 181,67	102,56	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 164 370,23	1 179 275,52	101,28	191 067,04
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	2 478 629,77			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	450 000,00	363 610,32	80,80	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		2 928 629,77	363 610,32	12,42	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 093 000,00	1 542 885,84	37,70	191 067,04
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		4 093 000,00	1 542 885,84		191 067,04

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	2 149 437,66	1 639 706,67	7 945,27	1 647 651,94	76,66	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 496 500,00	3 274 081,23	0,00	3 274 081,23	93,64	0,00
014	Atténuations de produits	478 169,00	478 169,00	0,00	478 169,00	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	288 860,00	250 843,40	0,00	250 843,40	86,84	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 412 966,66	5 642 800,30	7 945,27	5 650 745,57	88,11	0,00
66	Charges financières	2 917,77	1 703,54	142,41	1 845,95	63,27	0,00
67	Charges spécifiques	3 000,00	890,38	0,00	890,38	29,68	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	3 585,80	3 585,80	0,00	3 585,80	100,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		6 422 470,23	5 648 980,02	8 087,68	5 657 067,70	88,08	0,00
023	Virement à la section d'investissement	2 478 629,77					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	450 000,00	363 610,32	0,00	363 610,32	80,80	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		2 928 629,77	363 610,32	0,00	363 610,32	12,42	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 351 100,00	6 012 590,34	8 087,68	6 020 678,02	64,38	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 351 100,00	6 012 590,34	8 087,68	6 020 678,02		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31 /12 (1)
013	Atténuations de charges	4 000,00	11 606,85	0,00	11 606,85	290,17	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	413 354,90	378 205,72	37 792,25	415 997,97	100,64	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 666,00	3 756 349,87	0,00	3 756 349,87	99,99	0,00
731	Fiscalité locale	1 394 000,00	1 383 200,02	0,00	1 383 200,02	99,23	0,00
74	Dotations et participations	698 171,00	771 949,31	0,00	771 949,31	110,57	0,00
75	Autres produits de gestion courante	282 600,00	248 319,01	0,00	248 319,01	87,87	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 548 791,90	6 549 630,78	37 792,25	6 587 423,03	100,59	0,00
76	Produits financiers	0,00	93,29	0,00	93,29	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	4 500,00	18 439,17	0,00	18 439,17	409,76	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		6 553 291,90	6 568 163,24	37 792,25	6 605 955,49	100,80	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	133 466,00	133 389,51	0,00	133 389,51	99,94	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		133 466,00	133 389,51	0,00	133 389,51	99,94	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 686 757,90	6 701 552,75	37 792,25	6 739 345,00	100,79	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 664 342,10					
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 351 100,00	6 701 552,75	37 792,25	6 739 345,00		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
2051	Concessions et droits similaires		395,76		395,76	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	395,76		395,76	29 604,24
2046	Attributions de compensation d'investissement		101 365,94		101 365,94	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	101 366,00	101 365,94		101 365,94	0,06
2111	Terrains nus		81 050,90		81 050,90	
2116	Cimetière		3 750,00		3 750,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes		2 437,20		2 437,20	
2128	Autres agencements et aménagements		10 622,98		10 622,98	
21311	Bâtiments administratifs		241 356,00		241 356,00	
21312	Bâtiments scolaires		14 662,81		14 662,81	
21314	Bâtiments culturels et sportifs		140 830,62		140 830,62	
21318	Autres bâtiments publics		68 723,28		68 723,28	
21351	Bâtiments publics		63 443,20		63 443,20	
21538	Autres réseaux		81 680,36		81 680,36	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		9 736,84		9 736,84	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		8 833,24		8 833,24	
21828	Autres matériels de transport		41 568,28		41 568,28	
21831	Matériel informatique scolaire		20 614,69		20 614,69	
21838	Autre matériel informatique		10 667,04		10 667,04	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		1 604,96		1 604,96	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		1 574,27		1 574,27	
2188	Autres		104 763,85		104 763,85	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	3 329 554,52	907 920,52		907 920,52	2 421 634,00
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	50 195,01				50 195,01

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'équipement		3 511 115,53	1 009 682,22		1 009 682,22	2 501 433,31
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		96 348,43	19 209,65	77 138,78	
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 040,62		1 040,62	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	88 000,00	97 389,05	19 209,65	78 179,40	9 820,60
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		88 000,00	97 389,05	19 209,65	78 179,40	9 820,60
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		3 599 115,53	1 107 071,27	19 209,65	1 087 861,62	2 511 253,91
13911	État et établissements nationaux		800,00		800,00	
139151	GFP de rattachement		28 206,67		28 206,67	
13935	Amendes de radars automatiques et amendes de police		3 016,90		3 016,90	
198	Neutralisation des amortissements		101 365,94		101 365,94	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	133 466,00	133 389,51		133 389,51	76,49
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement		133 466,00	133 389,51		133 389,51	76,49
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 732 581,53	1 240 460,78	19 209,65	1 221 251,13	2 511 330,40

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		360 418,47				
Total des dépenses de la section d'investissement		4 093 000,00	1 240 460,78	19 209,65	1 221 251,13	2 871 748,87



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1318	Autres		10 000,00		10 000,00	
1322	Régions		37 453,29		37 453,29	
13251	GFP de rattachement		99 135,00		99 135,00	
1328	Autres		4 926,00		4 926,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	147 758,62	151 514,29		151 514,29	-3 755,67
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 579,56		1 579,56	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		1 579,56		1 579,56	-1 579,56
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		80 902,88		80 902,88	
10226	Taxe d'aménagement		2 667,18		2 667,18	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		942 611,61		942 611,61	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 611,61	1 026 181,67		1 026 181,67	-25 570,06
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		1 148 370,23	1 179 275,52		1 179 275,52	-30 905,29
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2 478 629,77				
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		6 000,00		6 000,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2111	Terrains nus		10 000,00		10 000,00	
28046	Attributions de compensation d'investissement		101 365,94		101 365,94	
2805	Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires		558,13		558,13	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		429,49		429,49	
28128	Autres agencements et aménagements		5 307,76		5 307,76	
281316	Équipements du cimetière		5 548,10		5 548,10	
281351	Bâtiments publics		36 251,23		36 251,23	
28138	Autres constructions		13 190,95		13 190,95	
28152	Installations de voirie		9 210,63		9 210,63	
281532	Réseaux d'assainissement		367,59		367,59	
281538	Autres réseaux		875,21		875,21	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile		910,27		910,27	
2815731	Matériel roulant		5 148,67		5 148,67	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques		18 571,17		18 571,17	
281828	Autres matériels de transport		29 769,00		29 769,00	
281831	Matériel informatique scolaire		7 535,58		7 535,58	
281838	Autre matériel informatique		19 376,28		19 376,28	
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		16 753,15		16 753,15	
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		4 920,43		4 920,43	
28185	Matériel de téléphonie		1 873,89		1 873,89	
28188	Autres		69 646,85		69 646,85	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	466 000,00	363 610,32		363 610,32	102 389,68
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre en investissement		2 944 629,77	363 610,32		363 610,32	2 581 019,45

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes d'investissement de l'exercice		4 093 000,00	1 542 885,84		1 542 885,84	2 550 114,16
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des recettes de la section d'investissement		4 093 000,00	1 542 885,84		1 542 885,84	2 550 114,16



II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.



II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6023	Fournitures de voirie		193,04	193,04		
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		225 973,94	572,00	225 401,94	
60611	Eau et assainissement		32 328,98		32 328,98	
60612	Énergie - Électricité		183 758,99	267,60	183 491,39	
60613	Chauffage urbain		100 610,85	5 751,63	94 859,22	
60622	Carburants		10 116,57		10 116,57	
60623	Alimentation		13 025,49	1 945,18	11 080,31	
60628	Autres fournitures non stockées		3 645,85		3 645,85	
60631	Fournitures d'entretien		22 898,33		22 898,33	
60632	Fournitures de petit équipement		38 030,32		38 030,32	
60633	Fournitures de voirie		507,98		507,98	
60636	Habillement et Vêtements de travail		9 979,41	418,63	9 560,78	
6064	Fournitures administratives		8 209,95	378,00	7 831,95	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		10 051,80		10 051,80	
6067	Fournitures scolaires		20 577,65		20 577,65	
6068	Autres matières et fournitures.		38 703,58	122,05	38 581,53	
611	Contrats de prestations de services		179 757,90	10 884,89	168 873,01	
61351	Matériel roulant		3 984,60		3 984,60	
61358	Autres		17 738,90		17 738,90	
61521	Terrains		231 992,90		231 992,90	
615221	Bâtiments publics		4 827,79		4 827,79	
615228	Autres bâtiments		16 642,97		16 642,97	
615231	Voiries		19 822,00		19 822,00	
61551	Matériel roulant		13 565,52		13 565,52	
61558	Autres biens mobiliers		7 113,38		7 113,38	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6156	Maintenance		176 661,74	110,80	176 550,94	
6161	Multirisques		18 339,15		18 339,15	
6168	Autres		18 372,67		18 372,67	
617	Études et recherches		2 004,00		2 004,00	
6182	Documentation générale et technique		13 980,17		13 980,17	
6184	Versements à des organismes de formation		13 586,00	8 970,00	4 616,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		50,00		50,00	
62268	Autres honoraires, conseils...		3 490,00		3 490,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux		6 982,80		6 982,80	
6228	Divers		7 276,47		7 276,47	
6231	Annonces et insertions		201,42		201,42	
6232	Fêtes et cérémonies		59 773,72		59 773,72	
6236	Catalogues et imprimés		3 510,25	74,94	3 435,31	
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité		48 727,73	11 346,61	37 381,12	
6247	Transports collectifs du personnel		405,00		405,00	
6251	Voyages, déplacements et missions		1 620,73		1 620,73	
6261	Frais d'affranchissement		6 042,72		6 042,72	
6262	Frais de télécommunications		34 473,93		34 473,93	
627	Services bancaires et assimilés.		951,33		951,33	
6281	Concours divers (cotisations...)		9 371,56		9 371,56	
6282	Frais de gardiennage		8 211,23		8 211,23	
6288	Autres		500,00		500,00	
63512	Taxes foncières		36 257,00		36 257,00	
63513	Autres impôts locaux		3 839,00		3 839,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	2 149 437,66	1 688 687,31	41 035,37	1 647 651,94	501 785,72
6331	Versement mobilité		37 352,91		37 352,91	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		9 291,97		9 291,97	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		31 674,26		31 674,26	
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		5 574,66		5 574,66	
64111	Rémunération principale		1 129 145,97		1 129 145,97	
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		54 439,14		54 439,14	
64113	NBI		5 536,44		5 536,44	
64118	Autres indemnités.		322 792,96		322 792,96	
64131	Rémunérations		641 878,80		641 878,80	
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		22 974,90		22 974,90	
64138	Primes et autres indemnités		63 642,29		63 642,29	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		398 210,26		398 210,26	
6453	Cotisations aux caisses de retraite		432 596,63		432 596,63	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		29 068,18		29 068,18	
6455	Cotisations pour assurance du personnel		51 304,25		51 304,25	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		2 365,00		2 365,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.		34 477,00		34 477,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie		1 755,61		1 755,61	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 496 500,00	3 274 081,23		3 274 081,23	222 418,77
739115	Prélèvements au titre de la contribution pour le redressement des finances publiques		149 574,00		149 574,00	
739118	Autres reversements et restitutions sur contributions directes		41 651,00		41 651,00	
739218	Autres prélèvements pour reversements de fiscalité entre collectivités locales		105 114,00		105 114,00	
739331	Communes		181 830,00		181 830,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 014	Atténuations de produits	478 169,00	478 169,00		478 169,00	
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65131	Bourses		2 850,00		2 850,00	
65311	Indemnités de fonction		70 369,82		70 369,82	
65313	Cotisations de retraite		2 982,96		2 982,96	
65315	Formation		710,16		710,16	
6541	Créances admises en non-valeur		618,05		618,05	
6542	Créances éteintes		69,50		69,50	
657363	CCAS/CIAS		53 410,00		53 410,00	
65748	Autres personnes de droit privé		117 450,00		117 450,00	
65818	Autres		249,35		249,35	
65888	Autres		2 133,56		2 133,56	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	288 860,00	250 843,40		250 843,40	38 016,60
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		6 412 966,66	5 691 780,94	41 035,37	5 650 745,57	762 221,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance		2 482,77	556,59	1 926,18	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE		142,41	222,64	-80,23	
total chapitre 66	Charges financières	2 917,77	2 625,18	779,23	1 845,95	1 071,82
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		890,38		890,38	
total chapitre 67	Charges spécifiques	3 000,00	890,38		890,38	2 109,62
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants		3 585,80		3 585,80	
total chapitre 68	Dotations aux provisions	3 585,80	3 585,80		3 585,80	
Total des dépenses réelles et mixtes		6 422 470,23	5 698 882,30	41 814,60	5 657 067,70	765 402,53
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 478 629,77				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées		10 000,00		10 000,00	
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement		6 000,00		6 000,00	
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		347 610,32		347 610,32	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	466 000,00	363 610,32		363 610,32	102 389,68
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 944 629,77	363 610,32		363 610,32	2 581 019,45
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		9 367 100,00	6 062 492,62	41 814,60	6 020 678,02	3 346 421,98
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		9 367 100,00	6 062 492,62	41 814,60	6 020 678,02	3 346 421,98

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		11 606,85		11 606,85	
total chapitre 013	Atténuations de charges	4 000,00	11 606,85		11 606,85	-7 606,85
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		3 950,00	150,00	3 800,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public		19 660,68		19 660,68	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		84 428,43	150,00	84 278,43	
70631	A caractère sportif		17 672,00		17 672,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social		168 763,35	14 963,16	153 800,19	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		140 799,71	16 344,03	124 455,68	
708778	autres frais		12 330,99		12 330,99	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	413 354,90	447 605,16	31 607,19	415 997,97	-2 643,07
73211	Attribution de compensation		3 699 876,87		3 699 876,87	
73212	Dotation de solidarité communautaire		1 874,00		1 874,00	
73221	FNGIR		54 599,00		54 599,00	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 756 666,00	3 756 349,87		3 756 349,87	316,13
73111	Impôts directs locaux		1 101 976,00	2 853,00	1 099 123,00	
73118	Autres contributions directes		469,00		469,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		91 623,02		91 623,02	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		122 876,00		122 876,00	
73141	Accise sur l'électricité		77 776,00	8 667,00	69 109,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	1 394 000,00	1 394 720,02	11 520,00	1 383 200,02	10 799,98
742	Dotations aux élus locaux		333,00		333,00	
744	FCTVA		5 814,01		5 814,01	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée						D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74718	Autres		748,44		748,44	
7473	Départements		31 112,00		31 112,00	
747888	Autres		211 205,40		211 205,40	
748312	D.C.R.T.P.		22 471,00		22 471,00	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		736 285,00	241 122,00	495 163,00	
74888	Autres		5 102,46		5 102,46	
total chapitre 74	Dotations et participations	698 171,00	1 013 071,31	241 122,00	771 949,31	-73 778,31
752	Revenus des immeubles		217 456,85	1 830,00	215 626,85	
75888	Autres		40 741,18	8 049,02	32 692,16	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	282 600,00	258 198,03	9 879,02	248 319,01	34 280,99
Total des recettes de gestion des services		6 548 791,90	6 881 551,24	294 128,21	6 587 423,03	-38 631,13
761	Produits de participations		12,41		12,41	
7688	Autres		80,88		80,88	
total chapitre 76	Produits financiers		93,29		93,29	-93,29
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		2 439,17		2 439,17	
775	Produits des cessions d'immobilisations		16 000,00		16 000,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	20 500,00	18 439,17		18 439,17	2 060,83
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		6 569 291,90	6 900 083,70	294 128,21	6 605 955,49	-36 663,59
77681	Neutralisation des amortissements		101 365,94		101 365,94	
777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		32 023,57		32 023,57	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	133 466,00	133 389,51		133 389,51	76,49
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>		133 466,00	133 389,51		133 389,51	76,49
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		6 702 757,90	7 033 473,21	294 128,21	6 739 345,00	-36 587,10
002 Résultat de fonctionnement reporté		2 664 342,10				
Total des recettes de la section de fonctionnement		9 367 100,00	7 033 473,21	294 128,21	6 739 345,00	2 627 755,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		101 365,94		101 365,94	101 365,94
Autres immobilisations incorporelles		383 471,32	175 623,24	207 848,08	208 010,45
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		6 700 308,30	30 376,80	6 669 931,50	6 577 807,67
Constructions		36 415 498,43	1 099 904,14	35 315 594,29	34 841 568,66
Réseaux et installations de voirie		6 920 603,60	269 750,27	6 650 853,33	6 660 063,96
Réseaux divers		1 384 197,48	6 354,03	1 377 843,45	1 297 405,89
Installations techniques, agencements et matériel		1 722 246,75	371 450,42	1 350 796,33	1 356 856,36
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		3 232 562,42	1 479 435,76	1 753 126,66	1 722 208,75
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		8 634 651,42		8 634 651,42	8 634 651,42
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		1 892,36		1 892,36	1 892,36
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		65 496 798,02	3 432 894,66	62 063 903,36	61 401 831,46
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		22 471,00		22 471,00	60 086,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		148 655,58	6 086,29	142 569,29	172 724,53
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		1 599,00	144,08	1 454,92	1 958,12
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		172 725,58	6 230,37	166 495,21	234 768,65
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		3 371 214,43		3 371 214,43	3 183 889,70
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		3 371 214,43		3 371 214,43	3 183 889,70
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		69 040 738,03	3 439 125,03	65 601 613,00	64 820 489,81

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		5 184 501,20	5 174 501,20
Fonds globalisés		8 200 563,00	8 116 992,94
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		133 851,59	155 875,16
Rattachées à un actif non amortissable		6 798 348,18	6 656 833,89
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-533 762,82	-438 396,88
RÉSERVES		42 090 669,23	41 148 057,62
REPORT A NOUVEAU		2 664 342,10	2 803 930,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		718 666,98	803 022,77
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		65 257 179,46	64 420 817,64
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		137 078,24	214 297,25
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		14 013,39	13 474,45
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		151 091,63	227 771,70
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		166 730,10	162 243,59
Dettes fiscales et sociales		4 135,41	39,46
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières		8 387,25	6 058,96
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		179 252,76	168 342,01
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		330 344,39	396 113,71
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		14 089,15	3 558,46
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		65 601 613,00	64 820 489,81

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		6 147,01	2 211,28	3 935,73
Participations		243 065,84	173 785,14	69 280,70
Compensations, autres attributions et autres participations		522 736,46	511 365,63	11 370,83
Dons et legs				
Impôts et taxes		4 661 380,89	4 845 187,33	-183 806,44
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		415 997,97	425 180,57	-9 182,60
Produits des cessions d'actifs		16 000,00	4 125,00	11 875,00
Autres produits de gestion		250 758,18	280 973,63	-30 215,45
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif		32 023,57	37 023,57	-5 000,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		101 365,94	101 365,94	
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		6 249 475,86	6 381 218,09	-131 742,23
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		1 607 555,94	1 598 629,10	8 926,84
Charges de personnel		3 178 580,58	3 231 208,96	-52 628,38
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>2 228 803,65</i>	<i>2 299 438,94</i>	<i>-70 635,29</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>949 776,93</i>	<i>931 770,02</i>	<i>18 006,91</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		74 062,94	75 105,75	-1 042,81
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		3 960,84	5 781,86	-1 821,02
Impôts et taxes		123 989,80	130 560,28	-6 570,48
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		351 196,12	370 758,96	-19 562,84
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		10 000,00	1,00	9 999,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession		6 000,00	4 124,00	1 876,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		5 355 346,22	5 416 169,91	-60 823,69
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		173 710,00	159 395,00	14 315,00
<i>Dont ménages</i>		2 850,00	3 600,00	-750,00
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		117 450,00	119 795,00	-2 345,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		53 410,00	36 000,00	17 410,00
<i>Dont établissements d'enseignement</i>				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		173 710,00	159 395,00	14 315,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		720 419,64	805 653,18	-85 233,54
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts		12,41		12,41
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers		80,88	13,44	67,44
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		93,29	13,44	79,85
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		1 845,95	2 643,85	-797,90
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		1 845,95	2 643,85	-797,90
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-1 752,66	-2 630,41	877,75
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		718 666,98	803 022,77	-84 355,79

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Annexe	C

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités ayant recours à la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.



III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		5 174 386,49		10 000,00				5 184 386,49		5 184 386,49
10222	F.C.T.V.A.		7 451 718,53				80 902,88		7 532 621,41		7 532 621,41
10226	Taxe d'aménagement		125 975,75				2 667,18		128 642,93		128 642,93
10228	Autres fonds d'investissement		539 298,66						539 298,66		539 298,66
	Sous Total compte 1022		8 116 992,94				83 570,06		8 200 563,00		8 200 563,00
10251	Dons et legs en capital		114,71						114,71		114,71
	Sous Total compte 1025		114,71						114,71		114,71
	Sous Total compte 102		13 291 494,14		10 000,00		83 570,06		13 385 064,20		13 385 064,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		41 148 057,62				942 611,61		42 090 669,23		42 090 669,23
	Sous Total compte 106		41 148 057,62				942 611,61		42 090 669,23		42 090 669,23
	Sous Total compte 10		54 439 551,76		10 000,00		1 026 181,67		55 475 733,43		55 475 733,43
110	Report à nouveau (solde créditeur)		2 803 930,94	942 611,61	803 022,77			942 611,61	3 606 953,71		2 664 342,10
	Sous Total compte 11		2 803 930,94	942 611,61	803 022,77			942 611,61	3 606 953,71		2 664 342,10
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)		803 022,77	803 022,77				803 022,77	803 022,77		
	Sous Total compte 12		803 022,77	803 022,77				803 022,77	803 022,77		
1311	État et établissements nationaux		9 000,00						9 000,00		9 000,00
13151	GFP de rattachement		423 100,00						423 100,00		423 100,00
	Sous Total compte 1315		423 100,00						423 100,00		423 100,00
1318	Autres						10 000,00		10 000,00		10 000,00
	Sous Total compte 131		432 100,00				10 000,00		442 100,00		442 100,00
1321	État et établissements nationaux		334 681,65						334 681,65		334 681,65
1322	Régions		1 642 704,20				37 453,29		1 680 157,49		1 680 157,49

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1323	Départements		3 174 643,76						3 174 643,76		3 174 643,76
13251	GFP de rattachement		396 738,08				99 135,00		495 873,08		495 873,08
13258	Autres groupements		264 878,78						264 878,78		264 878,78
	Sous Total compte 1325		661 616,86				99 135,00		760 751,86		760 751,86
1326	Autres établissements publics locaux		1 903,64						1 903,64		1 903,64
1328	Autres		403 025,66				4 926,00		407 951,66		407 951,66
	Sous Total compte 132		6 218 575,77				141 514,29		6 360 090,06		6 360 090,06
1335	Amendes de radars automatiques et amende		55 487,00						55 487,00		55 487,00
	Sous Total compte 133		55 487,00						55 487,00		55 487,00
1348	Autres		320 000,00						320 000,00		320 000,00
	Sous Total compte 134		320 000,00						320 000,00		320 000,00
1383	Départements		105 956,90						105 956,90		105 956,90
1388	Autres		12 301,22						12 301,22		12 301,22
	Sous Total compte 138		118 258,12						118 258,12		118 258,12
13911	État et établissements nationaux	5 800,00				800,00		6 600,00		6 600,00	
139151	GFP de rattachement	313 844,24				28 206,67		342 050,91		342 050,91	
	Sous Total compte 13915	313 844,24				28 206,67		342 050,91		342 050,91	
	Sous Total compte 1391	319 644,24				29 006,67		348 650,91		348 650,91	
13935	Amendes de radars automatiques et amende	12 067,60				3 016,90		15 084,50		15 084,50	
	Sous Total compte 1393	12 067,60				3 016,90		15 084,50		15 084,50	
	Sous Total compte 139	331 711,84				32 023,57		363 735,41		363 735,41	
	Sous Total compte 13	331 711,84	7 144 420,89			32 023,57	151 514,29	363 735,41	7 295 935,18		6 932 199,77

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1641	Emprunts en euros		214 074,61			96 348,43	19 209,65	96 348,43	233 284,26		136 935,83
	Sous Total compte 164		214 074,61			96 348,43	19 209,65	96 348,43	233 284,26		136 935,83
165	Dépôts et cautionnements reçus		13 474,45			1 040,62	1 579,56	1 040,62	15 054,01		14 013,39
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des		222,64	222,64	142,41			222,64	365,05		142,41
	Sous Total compte 1688		222,64	222,64	142,41			222,64	365,05		142,41
	Sous Total compte 168		222,64	222,64	142,41			222,64	365,05		142,41
	Sous Total compte 16		227 771,70	222,64	142,41	97 389,05	20 789,21	97 611,69	248 703,32		151 091,63
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		754 521,77				6 000,00		760 521,77		760 521,77
193	Autres neutralisations et régularisation	474 412,77						474 412,77		474 412,77	
198	Neutralisation des amortissements	718 505,88				101 365,94		819 871,82		819 871,82	
	Sous Total compte 19	1 192 918,65	754 521,77			101 365,94	6 000,00	1 294 284,59	760 521,77	533 762,82	
	Total classe 1	1 524 630,49	66 173 219,83	1 745 857,02	813 165,18	230 778,56	1 204 485,17	3 501 266,07	68 190 870,18	1 658 020,00	66 347 624,11
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	75 952,34						75 952,34		75 952,34	
2031	Frais d'études	2 472,00						2 472,00		2 472,00	
	Sous Total compte 203	2 472,00						2 472,00		2 472,00	
2046	Attributions de compensation d'investiss	101 365,94			101 365,94	101 365,94		202 731,88	101 365,94	101 365,94	
	Sous Total compte 204	101 365,94			101 365,94	101 365,94		202 731,88	101 365,94	101 365,94	
2051	Concessions et droits similaires	258 516,52				395,76		258 912,28		258 912,28	
	Sous Total compte 205	258 516,52				395,76		258 912,28		258 912,28	
2088	Autres immobilisations incorporelles	46 134,70						46 134,70		46 134,70	
	Sous Total compte 208	46 134,70						46 134,70		46 134,70	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 20	484 441,50			101 365,94	101 761,70		586 203,20	101 365,94	484 837,26	
2111	Terrains nus	1 595 942,65		10 000,00		81 050,90	10 000,00	1 686 993,55	10 000,00	1 676 993,55	
2112	Terrains de voirie	92 151,52						92 151,52		92 151,52	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	1 359 203,46						1 359 203,46		1 359 203,46	
2115	Terrains bâtis	1 060 203,33						1 060 203,33		1 060 203,33	
2116	Cimetière	84 847,14				3 750,00		88 597,14		88 597,14	
2118	Autres terrains	550 131,87						550 131,87		550 131,87	
	Sous Total compte 211	4 742 479,97		10 000,00		84 800,90	10 000,00	4 837 280,87	10 000,00	4 827 280,87	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	6 442,28				2 437,20		8 879,48		8 879,48	
2128	Autres agencements et aménagements	1 853 524,97				10 622,98		1 864 147,95		1 864 147,95	
	Sous Total compte 212	1 859 967,25				13 060,18		1 873 027,43		1 873 027,43	
21311	Bâtiments administratifs	1 260 584,06				241 356,00		1 501 940,06		1 501 940,06	
21312	Bâtiments scolaires	7 365 011,60				14 662,81		7 379 674,41		7 379 674,41	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	8 681 087,09				140 830,62		8 821 917,71		8 821 917,71	
21316	Équipements du cimetière	99 110,45						99 110,45		99 110,45	
21318	Autres bâtiments publics	7 229 853,47				68 723,28		7 298 576,75		7 298 576,75	
	Sous Total compte 2131	24 635 646,67				465 572,71		25 101 219,38		25 101 219,38	
21351	Bâtiments publics	7 730 031,01				63 443,20		7 793 474,21		7 793 474,21	
	Sous Total compte 2135	7 730 031,01				63 443,20		7 793 474,21		7 793 474,21	
2138	Autres constructions	3 520 804,84						3 520 804,84		3 520 804,84	
	Sous Total compte 213	35 886 482,52				529 015,91		36 415 498,43		36 415 498,43	
2151	Réseaux de voirie	6 006 130,88						6 006 130,88		6 006 130,88	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2152	Installations de voirie	914 472,72						914 472,72		914 472,72	
21532	Réseaux d'assainissement	7 351,86						7 351,86		7 351,86	
21534	Réseaux d'électrification	1 132 540,95						1 132 540,95		1 132 540,95	
21538	Autres réseaux	162 624,31				81 680,36		244 304,67		244 304,67	
	Sous Total compte 2153	1 302 517,12				81 680,36		1 384 197,48		1 384 197,48	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e					9 736,84		9 736,84		9 736,84	
	Sous Total compte 2156					9 736,84		9 736,84		9 736,84	
215731	Matériel roulant	230 865,08			26 529,07			230 865,08	26 529,07	204 336,01	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	41 327,82						41 327,82		41 327,82	
	Sous Total compte 21573	272 192,90			26 529,07			272 192,90	26 529,07	245 663,83	
	Sous Total compte 2157	272 192,90			26 529,07			272 192,90	26 529,07	245 663,83	
2158	Autres installations, matériel et outill	1 458 012,84				8 833,24		1 466 846,08		1 466 846,08	
	Sous Total compte 215	9 953 326,46			26 529,07	100 250,44		10 053 576,90	26 529,07	10 027 047,83	
21611	Biens sous-jacents	34 491,15						34 491,15		34 491,15	
	Sous Total compte 2161	34 491,15						34 491,15		34 491,15	
	Sous Total compte 216	34 491,15						34 491,15		34 491,15	
2181	Installations générales, agencements et	3 242,49						3 242,49		3 242,49	
21828	Autres matériels de transport	190 287,51				41 568,28		231 855,79		231 855,79	
	Sous Total compte 2182	190 287,51				41 568,28		231 855,79		231 855,79	
21831	Matériel informatique scolaire	133 722,60				20 614,69		154 337,29		154 337,29	
21838	Autre matériel informatique	793 234,95				10 667,04		803 901,99		803 901,99	
	Sous Total compte 2183	926 957,55				31 281,73		958 239,28		958 239,28	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	213 093,54				1 604,96		214 698,50		214 698,50	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	486 689,67				1 574,27		488 263,94		488 263,94	
	Sous Total compte 2184	699 783,21				3 179,23		702 962,44		702 962,44	
2185	Matériel de téléphonie	7 872,84						7 872,84		7 872,84	
2188	Autres	1 189 134,58				104 763,85		1 293 898,43		1 293 898,43	
	Sous Total compte 218	3 017 278,18				180 793,09		3 198 071,27		3 198 071,27	
	Sous Total compte 21	55 494 025,53		10 000,00	26 529,07	907 920,52	10 000,00	56 411 946,05	36 529,07	56 375 416,98	
2423	d'établissements publics de coopération	8 634 651,42						8 634 651,42		8 634 651,42	
	Sous Total compte 242	8 634 651,42						8 634 651,42		8 634 651,42	
	Sous Total compte 24	8 634 651,42						8 634 651,42		8 634 651,42	
261	Titres de participation	196,00						196,00		196,00	
	Sous Total compte 26	196,00						196,00		196,00	
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	394,84						394,84		394,84	
275	Dépôts et cautionnements versés	1 301,52						1 301,52		1 301,52	
	Sous Total compte 27	1 696,36						1 696,36		1 696,36	
28046	Attributions de compensation d'investiss			101 365,94			101 365,94	101 365,94	101 365,94		
	Sous Total compte 2804			101 365,94			101 365,94	101 365,94	101 365,94		
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		175 065,11				558,13	175 623,24			175 623,24
	Sous Total compte 280		175 065,11	101 365,94			101 924,07	101 365,94	276 989,18		175 623,24
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		851,43				429,49	1 280,92			1 280,92
28128	Autres agencements et aménagements		23 788,12				5 307,76	29 095,88			29 095,88

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2812		24 639,55				5 737,25		30 376,80		30 376,80
281316	Équipements du cimetière		57 206,68				5 548,10		62 754,78		62 754,78
	Sous Total compte 28131		57 206,68				5 548,10		62 754,78		62 754,78
281351	Bâtiments publics		861 635,25				36 251,23		897 886,48		897 886,48
	Sous Total compte 28135		861 635,25				36 251,23		897 886,48		897 886,48
28138	Autres constructions		126 071,93				13 190,95		139 262,88		139 262,88
	Sous Total compte 2813		1 044 913,86				54 990,28		1 099 904,14		1 099 904,14
28151	Réseaux de voirie		6 938,24						6 938,24		6 938,24
28152	Installations de voirie		253 601,40				9 210,63		262 812,03		262 812,03
281532	Réseaux d'assainissement		735,18				367,59		1 102,77		1 102,77
281538	Autres réseaux		4 376,05				875,21		5 251,26		5 251,26
	Sous Total compte 28153		5 111,23				1 242,80		6 354,03		6 354,03
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e						910,27		910,27		910,27
	Sous Total compte 28156						910,27		910,27		910,27
2815731	Matériel roulant		94 133,45	26 529,07			5 148,67	26 529,07	99 282,12		72 753,05
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		34 157,45						34 157,45		34 157,45
	Sous Total compte 281573		128 290,90	26 529,07			5 148,67	26 529,07	133 439,57		106 910,50
	Sous Total compte 28157		128 290,90	26 529,07			5 148,67	26 529,07	133 439,57		106 910,50
28158	Autres installations, matériel et outill		245 058,48				18 571,17		263 629,65		263 629,65
	Sous Total compte 2815		639 000,25	26 529,07			35 083,54	26 529,07	674 083,79		647 554,72
281828	Autres matériels de transport		37 841,50				29 769,00		67 610,50		67 610,50
	Sous Total compte 28182		37 841,50				29 769,00		67 610,50		67 610,50

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281831	Matériel informatique scolaire		103 939,42				7 535,58		111 475,00		111 475,00
281838	Autre matériel informatique		287 306,29				19 376,28		306 682,57		306 682,57
	Sous Total compte 28183		391 245,71				26 911,86		418 157,57		418 157,57
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		110 170,93				16 753,15		126 924,08		126 924,08
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		296 701,46				4 920,43		301 621,89		301 621,89
	Sous Total compte 28184		406 872,39				21 673,58		428 545,97		428 545,97
28185	Matériel de téléphonie		4 587,36				1 873,89		6 461,25		6 461,25
28188	Autres		489 013,62				69 646,85		558 660,47		558 660,47
	Sous Total compte 2818		1 329 560,58				149 875,18		1 479 435,76		1 479 435,76
	Sous Total compte 281		3 038 114,24	26 529,07			245 686,25	26 529,07	3 283 800,49		3 257 271,42
	Sous Total compte 28		3 213 179,35	127 895,01			347 610,32	127 895,01	3 560 789,67		3 432 894,66
	Total classe 2	64 615 010,81	3 213 179,35	137 895,01	127 895,01	1 009 682,22	357 610,32	65 762 588,04	3 698 684,68	65 496 798,02	3 432 894,66
4011	Fournisseurs		122 966,15	1 513 007,70	1 527 310,64			1 513 007,70	1 650 276,79		137 269,09
	Sous Total compte 401		122 966,15	1 513 007,70	1 527 310,64			1 513 007,70	1 650 276,79		137 269,09
4041	Fournisseurs d'immobilisations		4 096,80	905 068,67	908 316,28			905 068,67	912 413,08		7 344,41
40471	Fournisseurs d'immobilisations - Retenue		14 171,33						14 171,33		14 171,33
	Sous Total compte 4047		14 171,33						14 171,33		14 171,33
	Sous Total compte 404		18 268,13	905 068,67	908 316,28			905 068,67	926 584,41		21 515,74
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		21 009,31	21 009,31	7 945,27			21 009,31	28 954,58		7 945,27
	Sous Total compte 40		162 243,59	2 439 085,68	2 443 572,19			2 439 085,68	2 605 815,78		166 730,10
411	Redevables	78 429,00		101 232,83	138 440,19			179 661,83	138 440,19	41 221,64	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	22 828,37		213 628,00	214 075,84			236 456,37	214 075,84	22 380,53	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4161	Créances douteuses	50 260,58		69 382,69	72 382,11			119 643,27	72 382,11	47 261,16	
	Sous Total compte 416	50 260,58		69 382,69	72 382,11			119 643,27	72 382,11	47 261,16	
4181	Redevables - Produits non encore facturé	23 735,72		37 792,25	23 735,72			61 527,97	23 735,72	37 792,25	
	Sous Total compte 418	23 735,72		37 792,25	23 735,72			61 527,97	23 735,72	37 792,25	
	Sous Total compte 41	175 253,67		422 035,77	448 633,86			597 289,44	448 633,86	148 655,58	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 789 575,24	1 789 575,24			1 789 575,24	1 789 575,24		
427	Personnel - Oppositions			615,93	615,93			615,93	615,93		
429	Déficits et débits des comptables et rég			357,73	357,73			357,73	357,73		
	Sous Total compte 42			1 790 548,90	1 790 548,90			1 790 548,90	1 790 548,90		
431	Sécurité sociale			774 176,56	774 176,56			774 176,56	774 176,56		
437	Autres organismes sociaux		39,46	659 430,05	663 526,00			659 430,05	663 565,46		4 135,41
	Sous Total compte 43		39,46	1 433 606,61	1 437 702,56			1 433 606,61	1 437 742,02		4 135,41
4411	Subventions à recevoir - Amiable			109 135,00	109 135,00			109 135,00	109 135,00		
4416	Subventions à recevoir - Contentieux			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		
	Sous Total compte 441			119 135,00	119 135,00			119 135,00	119 135,00		
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			38 235,08	38 235,08			38 235,08	38 235,08		
	Sous Total compte 442			38 235,08	38 235,08			38 235,08	38 235,08		
44311	Dépenses			475 134,00	478 169,00			475 134,00	478 169,00		3 035,00
44312	Recettes - Amiable	60 086,00		2 116 452,00	2 154 067,00			2 176 538,00	2 154 067,00	22 471,00	
	Sous Total compte 4431	60 086,00		2 591 586,00	2 632 236,00			2 651 672,00	2 632 236,00	19 436,00	
44351	Dépenses			101 365,94	101 365,94			101 365,94	101 365,94		
44352	Recettes - Amiable			3 699 876,87	3 699 876,87			3 699 876,87	3 699 876,87		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4435			3 801 242,81	3 801 242,81			3 801 242,81	3 801 242,81		
44371	Dépenses			53 410,00	53 410,00			53 410,00	53 410,00		
	Sous Total compte 4437			53 410,00	53 410,00			53 410,00	53 410,00		
	Sous Total compte 443	60 086,00		6 446 238,81	6 486 888,81			6 506 324,81	6 486 888,81	19 436,00	
447	Autres impôts, taxes et versements assim			53 355,57	53 355,57			53 355,57	53 355,57		
	Sous Total compte 44	60 086,00		6 656 964,46	6 697 614,46			6 717 050,46	6 697 614,46	19 436,00	
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			16 000,00	16 000,00			16 000,00	16 000,00		
	Sous Total compte 462			16 000,00	16 000,00			16 000,00	16 000,00		
4632	Intérêts à payer			556,59	556,59			556,59	556,59		
	Sous Total compte 463			556,59	556,59			556,59	556,59		
466	Excédents de versement		4 398,76	19 695,09	19 754,19			19 695,09	24 152,95		4 457,86
46711	Autres comptes créditeurs		1 660,20	222 017,44	221 251,63			222 017,44	222 911,83		894,39
	Sous Total compte 4671		1 660,20	222 017,44	221 251,63			222 017,44	222 911,83		894,39
46721	Débiteurs divers - Amiable	1 173,03		85 547,10	86 021,65			86 720,13	86 021,65	698,48	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	900,52						900,52		900,52	
	Sous Total compte 4672	2 073,55		85 547,10	86 021,65			87 620,65	86 021,65	1 599,00	
	Sous Total compte 467	2 073,55	1 660,20	307 564,54	307 273,28			309 638,09	308 933,48	704,61	
	Sous Total compte 46	2 073,55	6 058,96	343 816,22	343 584,06			345 889,77	349 643,02		3 753,25
4711	Versements des régisseurs			334 252,67	334 252,67			334 252,67	334 252,67		
4712	Virements réimputés			149 886,88	149 886,88			149 886,88	149 886,88		
47131	Versements sur contributions directes			857 306,00	857 306,00			857 306,00	857 306,00		
47132	Versements sur dotation globale de fonct			333,00	333,00			333,00	333,00		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47138	Autres		2 983,46	1 855 693,38	1 858 549,44			1 855 693,38	1 861 532,90		5 839,52
	Sous Total compte 4713		2 983,46	2 713 332,38	2 716 188,44			2 713 332,38	2 719 171,90		5 839,52
471411	Excédent à réimputer - Personnes physiqu		550,00	9 721,60	9 696,26			9 721,60	10 246,26		524,66
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales		25,00	4 838,05	12 488,01			4 838,05	12 513,01		7 674,96
	Sous Total compte 47141		575,00	14 559,65	22 184,27			14 559,65	22 759,27		8 199,62
47143	Flux d'encaissements à réimputer			922,17	922,17			922,17	922,17		
	Sous Total compte 4714		575,00	15 481,82	23 106,44			15 481,82	23 681,44		8 199,62
4718	Autres recettes à régulariser			19 370,76	19 420,77			19 370,76	19 420,77		50,01
	Sous Total compte 471		3 558,46	3 232 324,51	3 242 855,20			3 232 324,51	3 246 413,66		14 089,15
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt			79 064,96	79 064,96			79 064,96	79 064,96		
47218	Autres dépenses			142 510,87	142 510,87			142 510,87	142 510,87		
	Sous Total compte 4721			221 575,83	221 575,83			221 575,83	221 575,83		
4722	Commissions bancaires en instance de man			605,35	605,35			605,35	605,35		
4728	Autres dépenses à régulariser			8 276,33	8 276,33			8 276,33	8 276,33		
	Sous Total compte 472			230 457,51	230 457,51			230 457,51	230 457,51		
	Sous Total compte 47		3 558,46	3 462 782,02	3 473 312,71			3 462 782,02	3 476 871,17		14 089,15
4911	Dépréciations des comptes de redevables		2 529,14		3 557,15				6 086,29		6 086,29
	Sous Total compte 491		2 529,14		3 557,15				6 086,29		6 086,29
4961	Dépréciations des comptes de débiteurs d		115,43		28,65				144,08		144,08
	Sous Total compte 496		115,43		28,65				144,08		144,08
	Sous Total compte 49		2 644,57		3 585,80				6 230,37		6 230,37

III – ÉTATS FINANCIERS										III	
Balance des comptes										D	

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 4	237 413,22	174 545,04	16 548 839,66	16 638 554,54			16 786 252,88	16 813 099,58	172 725,58	199 572,28
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			6 693,62	6 693,62			6 693,62	6 693,62		
51178	Autres valeurs impayées			197,18	197,18			197,18	197,18		
	Sous Total compte 5117			197,18	197,18			197,18	197,18		
5118	Autres valeurs à l'encaissement	50,00		687,35	737,35			737,35	737,35		
	Sous Total compte 511	50,00		7 578,15	7 628,15			7 628,15	7 628,15		
515	Compte au Trésor	3 180 477,45		6 626 391,69	6 439 016,96			9 806 869,14	6 439 016,96	3 367 852,18	
	Sous Total compte 51	3 180 527,45		6 633 969,84	6 446 645,11			9 814 497,29	6 446 645,11	3 367 852,18	
5411	Régisseurs d'avances (avances)	3 262,25		4 231,33	4 231,33			7 493,58	4 231,33	3 262,25	
5412	Régisseurs de recettes (fonds de caisse)	100,00						100,00		100,00	
	Sous Total compte 541	3 362,25		4 231,33	4 231,33			7 593,58	4 231,33	3 362,25	
	Sous Total compte 54	3 362,25		4 231,33	4 231,33			7 593,58	4 231,33	3 362,25	
580	Opérations d'ordre budgétaires			496 999,83	496 999,83			496 999,83	496 999,83		
584	Encaissement par lecture optique			59 479,47	59 479,47			59 479,47	59 479,47		
5872	Compte pivot - Admission en non valeur e			687,55	687,55			687,55	687,55		
	Sous Total compte 587			687,55	687,55			687,55	687,55		
588	Autres virements internes			350,98	350,98			350,98	350,98		
	Sous Total compte 58			557 517,83	557 517,83			557 517,83	557 517,83		
	Total classe 5	3 183 889,70		7 195 719,00	7 008 394,27			10 379 608,70	7 008 394,27	3 371 214,43	
6023	Fournitures de voirie					193,04	193,04	193,04	193,04		
	Sous Total compte 602					193,04	193,04	193,04	193,04		
6042	Achats de prestations de services (autre					225 973,94	572,00	225 973,94	572,00	225 401,94	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 604					225 973,94	572,00	225 973,94	572,00	225 401,94	
60611	Eau et assainissement					32 328,98		32 328,98		32 328,98	
60612	Énergie - Électricité					183 758,99	267,60	183 758,99	267,60	183 491,39	
60613	Chauffage urbain					100 610,85	5 751,63	100 610,85	5 751,63	94 859,22	
	Sous Total compte 6061					316 698,82	6 019,23	316 698,82	6 019,23	310 679,59	
60622	Carburants					10 116,57		10 116,57		10 116,57	
60623	Alimentation					13 025,49	1 945,18	13 025,49	1 945,18	11 080,31	
60628	Autres fournitures non stockées					3 645,85		3 645,85		3 645,85	
	Sous Total compte 6062					26 787,91	1 945,18	26 787,91	1 945,18	24 842,73	
60631	Fournitures d'entretien					22 898,33		22 898,33		22 898,33	
60632	Fournitures de petit équipement					38 030,32		38 030,32		38 030,32	
60633	Fournitures de voirie					507,98		507,98		507,98	
60636	Habillement et Vêtements de travail					9 979,41	418,63	9 979,41	418,63	9 560,78	
	Sous Total compte 6063					71 416,04	418,63	71 416,04	418,63	70 997,41	
6064	Fournitures administratives					8 209,95	378,00	8 209,95	378,00	7 831,95	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)					10 051,80		10 051,80		10 051,80	
6067	Fournitures scolaires					20 577,65		20 577,65		20 577,65	
6068	Autres matières et fournitures.					38 703,58	122,05	38 703,58	122,05	38 581,53	
	Sous Total compte 606					492 445,75	8 883,09	492 445,75	8 883,09	483 562,66	
	Sous Total compte 60					718 612,73	9 648,13	718 612,73	9 648,13	708 964,60	
611	Contrats de prestations de services					179 757,90	10 884,89	179 757,90	10 884,89	168 873,01	
61351	Matériel roulant					3 984,60		3 984,60		3 984,60	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61358	Autres					17 738,90		17 738,90		17 738,90	
	Sous Total compte 6135					21 723,50		21 723,50		21 723,50	
	Sous Total compte 613					21 723,50		21 723,50		21 723,50	
61521	Terrains					231 992,90		231 992,90		231 992,90	
615221	Bâtiments publics					4 827,79		4 827,79		4 827,79	
615228	Autres bâtiments					16 642,97		16 642,97		16 642,97	
	Sous Total compte 61522					21 470,76		21 470,76		21 470,76	
615231	Voiries					19 822,00		19 822,00		19 822,00	
	Sous Total compte 61523					19 822,00		19 822,00		19 822,00	
	Sous Total compte 6152					273 285,66		273 285,66		273 285,66	
61551	Matériel roulant					13 565,52		13 565,52		13 565,52	
61558	Autres biens mobiliers					7 113,38		7 113,38		7 113,38	
	Sous Total compte 6155					20 678,90		20 678,90		20 678,90	
6156	Maintenance					176 661,74	110,80	176 661,74	110,80	176 550,94	
	Sous Total compte 615					470 626,30	110,80	470 626,30	110,80	470 515,50	
6161	Multirisques					18 339,15		18 339,15		18 339,15	
6168	Autres					18 372,67		18 372,67		18 372,67	
	Sous Total compte 616					36 711,82		36 711,82		36 711,82	
617	Études et recherches					2 004,00		2 004,00		2 004,00	
6182	Documentation générale et technique					13 980,17		13 980,17		13 980,17	
6184	Versements à des organismes de formation					13 586,00	8 970,00	13 586,00	8 970,00	4 616,00	
	Sous Total compte 618					27 566,17	8 970,00	27 566,17	8 970,00	18 596,17	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 61					738 389,69	19 965,69	738 389,69	19 965,69	718 424,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur					50,00		50,00		50,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					3 490,00		3 490,00		3 490,00	
	Sous Total compte 6226					3 490,00		3 490,00		3 490,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux					6 982,80		6 982,80		6 982,80	
6228	Divers					7 276,47		7 276,47		7 276,47	
	Sous Total compte 622					17 799,27		17 799,27		17 799,27	
6231	Annonces et insertions					201,42		201,42		201,42	
6232	Fêtes et cérémonies					59 773,72		59 773,72		59 773,72	
6236	Catalogues et imprimés					3 510,25	74,94	3 510,25	74,94	3 435,31	
	Sous Total compte 623					63 485,39	74,94	63 485,39	74,94	63 410,45	
6245	Transports de personnes extérieures à la					48 727,73	11 346,61	48 727,73	11 346,61	37 381,12	
6247	Transports collectifs du personnel					405,00		405,00		405,00	
	Sous Total compte 624					49 132,73	11 346,61	49 132,73	11 346,61	37 786,12	
6251	Voyages, déplacements et missions					1 620,73		1 620,73		1 620,73	
	Sous Total compte 625					1 620,73		1 620,73		1 620,73	
6261	Frais d'affranchissement					6 042,72		6 042,72		6 042,72	
6262	Frais de télécommunications					34 473,93		34 473,93		34 473,93	
	Sous Total compte 626					40 516,65		40 516,65		40 516,65	
627	Services bancaires et assimilés.					951,33		951,33		951,33	
6281	Concours divers (cotisations...)					9 371,56		9 371,56		9 371,56	
6282	Frais de gardiennage					8 211,23		8 211,23		8 211,23	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6288	Autres					500,00		500,00		500,00	
	Sous Total compte 628					18 082,79		18 082,79		18 082,79	
	Sous Total compte 62					191 588,89	11 421,55	191 588,89	11 421,55	180 167,34	
6331	Versement mobilité					37 352,91		37 352,91		37 352,91	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					9 291,97		9 291,97		9 291,97	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					31 674,26		31 674,26		31 674,26	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					5 574,66		5 574,66		5 574,66	
	Sous Total compte 633					83 893,80		83 893,80		83 893,80	
63512	Taxes foncières					36 257,00		36 257,00		36 257,00	
63513	Autres impôts locaux					3 839,00		3 839,00		3 839,00	
	Sous Total compte 6351					40 096,00		40 096,00		40 096,00	
	Sous Total compte 635					40 096,00		40 096,00		40 096,00	
	Sous Total compte 63					123 989,80		123 989,80		123 989,80	
64111	Rémunération principale					1 129 145,97		1 129 145,97		1 129 145,97	
64112	Supplément familial de traitement et ind					54 439,14		54 439,14		54 439,14	
64113	NBI					5 536,44		5 536,44		5 536,44	
64118	Autres indemnités.					322 792,96		322 792,96		322 792,96	
	Sous Total compte 6411					1 511 914,51		1 511 914,51		1 511 914,51	
64131	Rémunérations					641 878,80		641 878,80		641 878,80	
64132	Supplément familial de traitement et ind					22 974,90		22 974,90		22 974,90	
64138	Primes et autres indemnités					63 642,29		63 642,29		63 642,29	
	Sous Total compte 6413					728 495,99		728 495,99		728 495,99	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						11 606,85		11 606,85		11 606,85
	Sous Total compte 641					2 240 410,50	11 606,85	2 240 410,50	11 606,85	2 228 803,65	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					398 210,26		398 210,26		398 210,26	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					432 596,63		432 596,63		432 596,63	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					29 068,18		29 068,18		29 068,18	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					51 304,25		51 304,25		51 304,25	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					2 365,00		2 365,00		2 365,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					34 477,00		34 477,00		34 477,00	
	Sous Total compte 645					948 021,32		948 021,32		948 021,32	
6475	Médecine du travail, pharmacie					1 755,61		1 755,61		1 755,61	
	Sous Total compte 647					1 755,61		1 755,61		1 755,61	
	Sous Total compte 64					3 190 187,43	11 606,85	3 190 187,43	11 606,85	3 178 580,58	
65131	Bourses					2 850,00		2 850,00		2 850,00	
	Sous Total compte 6513					2 850,00		2 850,00		2 850,00	
	Sous Total compte 651					2 850,00		2 850,00		2 850,00	
65311	Indemnités de fonction					70 369,82		70 369,82		70 369,82	
65313	Cotisations de retraite					2 982,96		2 982,96		2 982,96	
65315	Formation					710,16		710,16		710,16	
	Sous Total compte 6531					74 062,94		74 062,94		74 062,94	
	Sous Total compte 653					74 062,94		74 062,94		74 062,94	
6541	Créances admises en non-valeur					618,05		618,05		618,05	
6542	Créances éteintes					69,50		69,50		69,50	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 654					687,55		687,55		687,55	
657363	CCAS/CIAS					53 410,00		53 410,00		53 410,00	
	Sous Total compte 65736					53 410,00		53 410,00		53 410,00	
	Sous Total compte 6573					53 410,00		53 410,00		53 410,00	
65748	Autres personnes de droit privé					117 450,00		117 450,00		117 450,00	
	Sous Total compte 6574					117 450,00		117 450,00		117 450,00	
	Sous Total compte 657					170 860,00		170 860,00		170 860,00	
65818	Autres					249,35		249,35		249,35	
	Sous Total compte 6581					249,35		249,35		249,35	
65888	Autres					2 133,56		2 133,56		2 133,56	
	Sous Total compte 6588					2 133,56		2 133,56		2 133,56	
	Sous Total compte 658					2 382,91		2 382,91		2 382,91	
	Sous Total compte 65					250 843,40		250 843,40		250 843,40	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					2 482,77	556,59	2 482,77	556,59	1 926,18	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					142,41	222,64	142,41	222,64		80,23
	Sous Total compte 6611					2 625,18	779,23	2 625,18	779,23	1 845,95	
	Sous Total compte 661					2 625,18	779,23	2 625,18	779,23	1 845,95	
	Sous Total compte 66					2 625,18	779,23	2 625,18	779,23	1 845,95	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					890,38		890,38		890,38	
675	Valeurs comptables des immobilisations c					10 000,00		10 000,00		10 000,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)					6 000,00		6 000,00		6 000,00	
	Sous Total compte 676					6 000,00		6 000,00		6 000,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 67					16 890,38		16 890,38		16 890,38	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					347 610,32		347 610,32		347 610,32	
6817	Dotations aux dépréciations des actifs c					3 585,80		3 585,80		3 585,80	
	Sous Total compte 681					351 196,12		351 196,12		351 196,12	
	Sous Total compte 68					351 196,12		351 196,12		351 196,12	
	Total classe 6					5 584 323,62	53 421,45	5 584 323,62	53 421,45	5 542 589,25	11 687,08
70311	Concession dans les cimetières (produit					150,00	3 950,00	150,00	3 950,00		3 800,00
	Sous Total compte 7031					150,00	3 950,00	150,00	3 950,00		3 800,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public						19 660,68		19 660,68		19 660,68
	Sous Total compte 7032						19 660,68		19 660,68		19 660,68
	Sous Total compte 703					150,00	23 610,68	150,00	23 610,68		23 460,68
7062	Redevances et droits des services à cara					150,00	84 428,43	150,00	84 428,43		84 278,43
70631	A caractère sportif						17 672,00		17 672,00		17 672,00
	Sous Total compte 7063						17 672,00		17 672,00		17 672,00
7066	Redevances et droits des services à cara					14 963,16	168 763,35	14 963,16	168 763,35		153 800,19
7067	Redevances et droits des services périsc					16 344,03	140 799,71	16 344,03	140 799,71		124 455,68
	Sous Total compte 706					31 457,19	411 663,49	31 457,19	411 663,49		380 206,30
708778	autres frais						12 330,99		12 330,99		12 330,99
	Sous Total compte 70877						12 330,99		12 330,99		12 330,99
	Sous Total compte 7087						12 330,99		12 330,99		12 330,99
	Sous Total compte 708						12 330,99		12 330,99		12 330,99

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 70					31 607,19	447 605,16	31 607,19	447 605,16		415 997,97
73111	Impôts directs locaux					2 853,00	1 101 976,00	2 853,00	1 101 976,00		1 099 123,00
73118	Autres contributions directes						469,00		469,00		469,00
	Sous Total compte 7311					2 853,00	1 102 445,00	2 853,00	1 102 445,00		1 099 592,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits						91 623,02		91 623,02		91 623,02
	Sous Total compte 7312						91 623,02		91 623,02		91 623,02
73132	Taxe sur les pylônes électriques						122 876,00		122 876,00		122 876,00
	Sous Total compte 7313						122 876,00		122 876,00		122 876,00
73141	Accise sur l'électricité					8 667,00	77 776,00	8 667,00	77 776,00		69 109,00
	Sous Total compte 7314					8 667,00	77 776,00	8 667,00	77 776,00		69 109,00
	Sous Total compte 731					11 520,00	1 394 720,02	11 520,00	1 394 720,02		1 383 200,02
73211	Attribution de compensation						3 699 876,87		3 699 876,87		3 699 876,87
73212	Dotation de solidarité communautaire						1 874,00		1 874,00		1 874,00
	Sous Total compte 7321						3 701 750,87		3 701 750,87		3 701 750,87
73221	FNGIR						54 599,00		54 599,00		54 599,00
	Sous Total compte 7322						54 599,00		54 599,00		54 599,00
	Sous Total compte 732						3 756 349,87		3 756 349,87		3 756 349,87
739115	Prélèvements au titre de la contribution					149 574,00		149 574,00		149 574,00	
739118	Autres reversements et restitutions sur					41 651,00		41 651,00		41 651,00	
	Sous Total compte 73911					191 225,00		191 225,00		191 225,00	
	Sous Total compte 7391					191 225,00		191 225,00		191 225,00	
739218	Autres prélèvements pour reversements de					105 114,00		105 114,00		105 114,00	

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 73921					105 114,00		105 114,00		105 114,00	
	Sous Total compte 7392					105 114,00		105 114,00		105 114,00	
739331	Communes					181 830,00		181 830,00		181 830,00	
	Sous Total compte 73933					181 830,00		181 830,00		181 830,00	
	Sous Total compte 7393					181 830,00		181 830,00		181 830,00	
	Sous Total compte 739					478 169,00		478 169,00		478 169,00	
	Sous Total compte 73					489 689,00	5 151 069,89	489 689,00	5 151 069,89		4 661 380,89
742	Dotations aux élus locaux						333,00		333,00		333,00
744	FCTVA						5 814,01		5 814,01		5 814,01
74718	Autres						748,44		748,44		748,44
	Sous Total compte 7471						748,44		748,44		748,44
7473	Départements						31 112,00		31 112,00		31 112,00
747888	Autres						211 205,40		211 205,40		211 205,40
	Sous Total compte 74788						211 205,40		211 205,40		211 205,40
	Sous Total compte 7478						211 205,40		211 205,40		211 205,40
	Sous Total compte 747						243 065,84		243 065,84		243 065,84
748312	D.C.R.T.P.						22 471,00		22 471,00		22 471,00
	Sous Total compte 74831						22 471,00		22 471,00		22 471,00
74833	État - Compensation au titre des exonéra					241 122,00	736 285,00	241 122,00	736 285,00		495 163,00
	Sous Total compte 7483					241 122,00	758 756,00	241 122,00	758 756,00		517 634,00
74888	Autres						5 102,46		5 102,46		5 102,46
	Sous Total compte 7488						5 102,46		5 102,46		5 102,46
	Sous Total compte 748					241 122,00	763 858,46	241 122,00	763 858,46		522 736,46

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Balance des comptes	D

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 74					241 122,00	1 013 071,31	241 122,00	1 013 071,31		771 949,31
752	Revenus des immeubles					1 830,00	217 456,85	1 830,00	217 456,85		215 626,85
75888	Autres					8 049,02	40 741,18	8 049,02	40 741,18		32 692,16
	Sous Total compte 7588					8 049,02	40 741,18	8 049,02	40 741,18		32 692,16
	Sous Total compte 758					8 049,02	40 741,18	8 049,02	40 741,18		32 692,16
	Sous Total compte 75					9 879,02	258 198,03	9 879,02	258 198,03		248 319,01
761	Produits de participations						12,41		12,41		12,41
7688	Autres						80,88		80,88		80,88
	Sous Total compte 768						80,88		80,88		80,88
	Sous Total compte 76						93,29		93,29		93,29
773	Mandats annulés (sur exercices antérieur)						2 439,17		2 439,17		2 439,17
775	Produits des cessions d'immobilisations						16 000,00		16 000,00		16 000,00
77681	Neutralisation des amortissements						101 365,94		101 365,94		101 365,94
	Sous Total compte 7768						101 365,94		101 365,94		101 365,94
	Sous Total compte 776						101 365,94		101 365,94		101 365,94
777	Recettes et quote-part des subventions d						32 023,57		32 023,57		32 023,57
	Sous Total compte 77						151 828,68		151 828,68		151 828,68
	Total classe 7					772 297,21	7 021 866,36	772 297,21	7 021 866,36	478 169,00	6 727 738,15
	Total général	69 560 944,22	69 560 944,22	25 628 310,69	24 588 009,00	7 597 081,61	8 637 383,30	102 786 336,52	102 786 336,52	76 719 516,28	76 719 516,28

État des Contrôles du Compte Financier

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 30/03/2026

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme Erika GUILLEE

du 03/02/2025

au 30/03/2026

Mme Béatrice POMMAREDE

du 01/01/2025

au 02/02/2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**VASSANTHY Vassanthi (1021449491-0), Contrôleur principal des Finances Publiques****A DDFIP DES YVELINES, le 31/03/2026**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

GUILLEE Erika (1018158520-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie**A MANTES-LA-JOLIE, le 01/04/2026**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

A , le

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS									IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE									A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 093 000,00	1 581 669,60	1 448 425,45	1 062 904,95
RECETTES	4 093 000,00	1 542 885,84	191 067,04	2 359 047,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 351 100,00	6 020 678,02	0,00	3 330 421,98
RECETTES	9 351 100,00	9 403 687,10	0,00	-52 587,10

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 093 000,00	1 581 669,60	1 448 425,45	1 062 904,95
RECETTES	4 093 000,00	1 542 885,84	191 067,04	2 359 047,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 351 100,00	6 020 678,02	0,00	3 330 421,98
RECETTES	9 351 100,00	9 403 687,10	0,00	-52 587,10

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 093 000,00	1 581 669,60	1 448 425,45	1 062 904,95
RECETTES	4 093 000,00	1 542 885,84	191 067,04	2 359 047,12
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 351 100,00	6 020 678,02	0,00	3 330 421,98
RECETTES	9 351 100,00	9 403 687,10	0,00	-52 587,10
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	13 444 100,00	7 602 347,62	1 448 425,45	4 393 326,93
TOTAL GENERAL DES RECETTES	13 444 100,00	10 946 572,94	191 067,04	2 306 460,02

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00									
9979196	CAISSE D EPARGNE IDF NORD	10/07/2017		25/08/2017	750 000,00	F		1,040	1,032		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					1 026,83									
165-0001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0006		15/12/2023	15/12/2023		678,33	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0007		20/02/2024	20/02/2024		348,50	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0009		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0010		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0011		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
165-0012		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

Commune de Porcheville - Commune de Porcheville - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165-005		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
165-2019		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2025-0013		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2025-0014		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
2025-0015		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	X X	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					751 026,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

Commune de Porcheville - Commune de Porcheville - CFU - 2025

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		136 935,83					77 138,78	1 926,18	0,00	142,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		136 935,83					77 138,78	1 926,18	0,00	142,41
9979196		0,00	A-1	136 935,83	1,67	F		1,032	77 138,78	1 926,18	0,00	142,41
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		297,18					0,00	0,00	0,00	0,00
165-0001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-0006		0,00	A-1	678,33	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-0007		0,00	A-1	348,50	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-0009		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-0010		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-0011		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-0012		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-005		0,00	A-1	-513,24	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165-2019		0,00	A-1	-216,41	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0013		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0014		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2025-0015		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Commune de Porcheville - Commune de Porcheville - CFU - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		137 233,01					77 138,78	1 926,18	0,00	142,41

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	137 233,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		28/11/2011
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS	20	28/11/2011
L	AUTRES AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAINS	15	28/11/2011
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	28/11/2011
L	CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	8	28/11/2011
L	EQUIPEMENT DE GARAGE ET ATELIER	15	28/11/2011
L	EQUIPEMENT DES CUISINES	10	28/11/2011
L	EQUIPEMENT SPORTIF	10	28/11/2011
L	INSTALLATION ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE	10	28/11/2011
L	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	10	28/11/2011
L	LOGICIELS	2	28/11/2011
L	MATERIEL CLASSIQUE	6	28/11/2011
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	28/11/2011
L	MATERIEL DE SONORISATION	5	28/11/2011
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	28/11/2011
L	MOBILIER	10	28/11/2011
L	PLANTATION	20	28/11/2011
L	VOITURES	5	28/11/2011

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		2 000,00	2 000,00	0,00	4 000,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		2 000,00	2 000,00	0,00	4 000,00
CREANCES DOUTEUSES	18/03/2024	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
CREANCES DOUTEUSES	13/03/2025	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		2 000,00	2 000,00	0,00	4 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		2 000,00	2 000,00	0,00	4 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	18 377,14	12 336,21	1 061,29
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	94 602,60	94 602,60	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					18 377,14	12 336,21										212,54	848,75	
1001 VIES HABITAT	2018	X Echéance progressive	ACQUISITION ET AMELIORATION D'UN LOGEMENT	CDC	18 377,14	12 336,21	14,67	A	R	1,550	R	1,550	A-1		212,54	848,75		
TOTAL GENERAL					18 377,14	12 336,21									212,54	848,75		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	13 180,37
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	13 180,37
Recettes réelles de fonctionnement	II	6 605 955,49
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,20

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					94 602,60	94 602,60	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					94 602,60	94 602,60	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					94 602,60	94 602,60	0,00
2025	DISPOSITIF DE LISSAGE CONJONCTUREL DILICO	ETAT	3	A	94 602,60	94 602,60	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	170 860,00	
Personnes de droit privé	94 950,00	
Associations	94 950,00	
AFPE - ASSOCIATION FAMILIALE PROTESTANTE ESPERANCE	500,00	
AMICALE DE LA POLICE MANTAISE - APM	300,00	
AMICALE SAPEUR POMPIER DE GARGEN	300,00	
ASS CULTURELLE DE PORCHEVILLE	1 500,00	
ASSOC SPORTIVE PORCHEVILLE	53 600,00	
CLUB DE LA BONNE HUMEUR ASSOCIAT	1 500,00	
COCHONNET PORCHEVILLOIS ASSOCIAT	1 000,00	
DELOS APEI 78	150,00	
FCPE CONSEIL LOCAL LES ECOLES DE PORCHEVILLE	200,00	
FNACA - FED NAT ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	300,00	
FOOTBALL CLUB DE PORCHEVILLE	25 000,00	
LA GAULE PORCHEVILLOISE ASSOCIAT	2 000,00	
LE REVE DE COLYNE	500,00	
LES COPAINS D ABORD ASSOCIATION	750,00	
LES RESTAURANTS DU COEUR	2 000,00	
PORCHEVILLE AIRSOFT TEAM 78 PAT7	400,00	
RELAIS JEUNES ET FAMILLES 78 ASS	500,00	
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS ASS	250,00	
SIEHVS - SYNDICAT INTERCOMMUNAL HANDI VAL DE SEINE	3 500,00	
STE DE CHASSE DE PORCHEVILLE	400,00	
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DES YVELINES	300,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	75 910,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	75 910,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CCAS DE PORCHEVILLE	53 410,00	
OCC78 ECOLE NELSON MANDELA	6 500,00	
OCCE ECOLE MAT MARONNIERS	6 000,00	
OCCE ECOLE PRIMAIRE PIERRE ET MARIE CURIE	10 000,00	
Autres	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		18,00	1,00	19,00	10,37	3,48	13,85
Adjoint Administratif	C	7,00	1,00	8,00	4,37	0,00	4,37
Adjoint Administratif Contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,48	3,48
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacgteur Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		39,00	1,00	40,00	19,54	11,04	30,58
Adjoint Technique Contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	11,04	11,04
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique	C	24,00	1,00	25,00	8,54	0,00	8,54
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent Spéciacialisé 1ère classe des E.M	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent Spécialisé Principal 1ère classe des E.M	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent Spécialisé Principal 2ème classe des E.M	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint du Patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du Patrimoine Contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		29,00	0,00	29,00	14,00	9,00	23,00
Adjoint d'Animation Contractuel	C	0,00	0,00	0,00	0,00	9,00	9,00
Adjoint d'Animation Principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation	C	22,00	0,00	22,00	10,00	0,00	10,00
Animateur	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier Chef Principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		92,00	2,00	94,00	47,91	24,52	72,43

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif Contractuel	C	ADM	367	0,00	A 327-5	CDD A
Adjoint Technique Contractuel	C	TECH	367	0,00	A 327-5	CDD A
Adjoint d'Animation Contractuel	C	ANIM	367	0,00	A 327-5	CDD A
Adjoint du Patrimoine Contractuel	C	CULT	419	0,00	A 327-5	CDD A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/08/2019 -	1001 VIES HABITAT	SA 1001 VIES HABITAT	Société Française	18 377,14
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
<i>040</i>	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
<i>041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-360 418,47
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-182 193,14
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-542 611,61

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	942 611,61
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-542 611,61
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	400 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	114 100,00	109 162,35	1 448 425,45	1 557 587,80
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	3 002 629,77	431 180,38	191 067,04	622 247,42
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 888 529,77	322 018,03	-1 257 358,41	-935 340,38
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-360 418,47			-360 418,47
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	942 611,61	942 611,61		942 611,61
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	582 193,14			582 193,14
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-353 147,24

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		114 100,00	I 109 162,35
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		82 000,00	77 138,78
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	82 000,00	77 138,78
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		32 100,00	32 023,57
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	32 100,00	32 023,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 002 629,77	III 431 180,38
Ressources propres externes de l'année (a)		58 000,00	83 570,06
10222	FCTVA	58 000,00	80 902,88
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	2 667,18
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 944 629,77	347 610,32
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	140 000,00	101 365,94
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	7 000,00	558,13
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 000,00	429,49
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	8 000,00	5 307,76
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	7 000,00	5 548,10
281351	<i>Bâtiments publics</i>	40 000,00	36 251,23
28138	<i>Autres constructions</i>	18 000,00	13 190,95
28152	<i>Installations de voirie</i>	18 000,00	9 210,63
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	0,00	367,59
281538	<i>Autres réseaux</i>	4 000,00	875,21
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	910,27
2815731	<i>Matériel roulant</i>	9 000,00	5 148,67

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	18 571,17
281828	Autres matériels de transport	22 000,00	29 769,00
281831	Matériel informatique scolaire	15 000,00	7 535,58
281838	Autre matériel informatique	26 000,00	19 376,28
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	18 000,00	16 753,15
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 000,00	4 920,43
28185	Matériel de téléphonie	10 000,00	1 873,89
28188	Autres immo. corporelles	60 000,00	69 646,85
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 478 629,77	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	------------------------------	---

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
(2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
(3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
(4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

arrêtée à la date du 31/12/2025

22100 - PORCHEVILLE

Exercice : 2025

DÉSIGNATION DES COMPTES No Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 - Portefeuille								
REGIE PRINCIPALE DE RECETTES -		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00		
SOUS-TOTAL COMPTE 861		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00		
862 - Correspondant								
REGIE PRINCIPALE DE RECETTES -		5 000,00	5 000,00		3 400,00	3 400,00	1 600,00	
SOUS-TOTAL COMPTE 862		5 000,00	5 000,00		3 400,00	3 400,00	1 600,00	
863 - Prise en charge titre et valeur								
REGIE PRINCIPALE DE RECETTES -		3 400,00	3 400,00		5 000,00	5 000,00		1 600,00
SOUS-TOTAL COMPTE 863		3 400,00	3 400,00		5 000,00	5 000,00		1 600,00
TOTAUX		13 400,00	13 400,00		13 400,00	13 400,00	1 600,00	1 600,00